

RENCONTRE AUJOURD'HUI SUR LA SITUATION POLITIQUE

LE PARI DIFFICILE DE BENSALAH

Page 3

VERS LA LEVÉE DE SON
IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

**OULD
ABBES
RÉSISSTE**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3674 | Lundi 22 avril 2019 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FFS

**LE CONSEIL
NATIONAL
LE 4 MAI**

Page 4

CONVOQUÉ PAR LE TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

OUYAHIA, LA CHUTE D'UN DINOSAURE

Page 4



NOUVELLE AÉROGARE D'ALGER

**FEU VERT
OFFICIEL
POUR LA MISE
EN SERVICE**

Page 5



CONGRÈS DE L'UGTA

**LA DATE
FIXÉE
AU
21 JUIN**

Page 3



6
*mille dons de sang
enregistrés à Tizi-
Ouzou depuis
début 2019.*

32
*communes
concernées par
le logement rural
à Mostaganem.*

700 t
*de produits
algériens exportés
vers la Mauritanie
et le Sénégal.*

Ouverture de 97,21 km de pistes agricoles à Ouargla

Une opération d'ouverture de 97,21 km de pistes au niveau des nouveaux périmètres agricoles a été lancée à travers la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris de la direction locale de services agricoles (DSA). Lancée au début du mois d'avril, l'opération touche plusieurs périmètres agricoles sur le territoire des communes de Aïn-Beïda, Rouissat, El-Hedjira, Hassi-Benabdallah, N'goussa, El-Alia, Blidet-Amor et Sidi-Slimane. L'opération sera ponctuée par une autre opération pour le raccordement de ces périmètres au réseau d'électrification, sur un linéaire global de 84,6 km. Ces actions entrent dans le cadre d'une décision ministérielle de 2018 prévoyant le raccordement des périmètres agricoles au réseau d'électricité et l'ouverture de pistes agricoles. Elles visent à contribuer à l'impulsion de l'activité agricole dans le sud du pays, notamment le développement des cultures stratégiques (céréaliculture, oléiculture, pomme de terre et autres), ainsi que le désenclavement des périmètres et la facilitation de l'activité agri-



cole pour les investisseurs et la réduction de la facture des importations. Les superficies agricoles exploitées au niveau de ces périmètres a connu une hausse l'an dernier estimée à 9.810 ha, notamment dans les régions de Gassi-Touil, Hassi-Benabdallah et N'goussa, où des activités agricoles diverses sont développées.

222 hectares de superficie agricole récupérés à Bouira



Une superficie globale de 222 hectares de terres agricoles a été récupérée dans plusieurs communes suite à une opération menée par les services de la wilaya de Bouira pour les attribuer aux investisseurs agricoles dans le cadre d'une commission spéciale chargée d'étudier les différents dossiers, a indiqué le chargé de la communication de la wilaya, Latrache Ladjel. "Cette déclaration a été faite par le wali Mustapha Limani. Il s'agit de 222 hectares de terres agricoles non

exploitées auparavant, et qui ont été récupérées par les services de la wilaya pour les attribuer aux investisseurs agricoles locaux afin de booster le secteur à Bouira", a expliqué M. Latrache. Présidée par le premier magistrat de la wilaya, une commission spéciale est en train d'examiner plus de 200 dossiers introduits auparavant par des investisseurs en quête de terrains agricoles afin de réaliser leurs projets agricoles. "Cette commission compte attribuer les 222 hectares à ces investisseurs et ce selon les cahiers de charges élaborés à cet effet afin de booster l'activité agricole dans la wilaya", a précisé le même responsable. Selon les détails fournis par le chargé de la communication, les services de la wilaya attribueront ce foncier dans le cadre de l'investissement agricole, tout en obligeant les investisseurs bénéficiaires de réaliser de bonnes performances en matière de production agricole afin de répondre aux besoins de la wilaya en matière des différents produits.

20 jeunes amateurs bénéficient d'une formation

Un atelier de formation sur le théâtre sera organisé, à la fin du mois en cours à Chlef, au profit d'une vingtaine de jeunes amateurs du domaine, a-t-on appris, samedi, auprès des organisateurs. Selon le directeur de la maison de la culture de Chlef, Djilali Dahmani, cet atelier- théâtre, d'une durée de trois jours (du 25 au 27 courant), est inscrit au titre d'une convention signée entre son établissement et le théâtre amateur de Mostaganem. L'accord porte, a-t-il ajouté, sur l'organisation tout au long de cette année 2019, de quatre ateliers au profit de jeunes amateurs du théâtre, sur entre autres, les techniques d'éclairage, l'écriture théâtrale, et la réalisation, avec un encadrement assuré par des experts du domaine, issus des universités de Mostaganem, Alger et Oran, a-t-il fait savoir. Le premier atelier profitera à une vingtaine de jeunes amateurs du domaine, à la fin du mois, dans l'attente de fixer un calendrier pour les trois ateliers restants, en accord entre les deux parties (maison de la culture et théâtre amateur de Mostaganem), a ajouté le même responsable. Cette première opération du genre a pour objectif d'"aider ces jeunes talents amateurs du 4e art à prendre une option vers le professionnalisme", selon les organisateurs. Nombre de jeunes amateurs du théâtre n'ont



pas manqué de louer cette initiative, constituant pour eux "une opportunité pour développer leur talents et capacités, d'autant plus que son encadrement est assuré par des spécialistes du domaine", se sont-ils félicités. Sur un autre plan, M. Dahmani a signalé la programmation en perspective du mois sacré du Ramadhan, de pas moins de sept représentations théâtrales, dont certaines seront jouées pour la première fois, a-t-il annoncé. La maison de la culture de Chlef a abrité, dernièrement, la 1^{re} édition des journées théâtrales locales, ayant donné lieu à la présentation des oeuvres de nombreuses troupes locales, qui furent très appréciées par le public.

D
I
L
I
T



CHÉRIF OMARI

"Nous veillerons à la levée des contraintes que rencontrent les agriculteurs et les éleveurs au niveau national, ainsi que celles qu'affrontent les chambres d'agriculture des wilayas..."

Coincé sous une voiture, il est sauvé par ses enfants de... 9 et 11 ans

C'est le récit d'un sauvetage in extremis. Jeudi 18 avril en fin d'après-midi, Régis Douchet bricole sa voiture chez lui, dans la Somme. Il se trouve sous le véhicule, quand tout bascule soudainement: "Le cric a lâché, explique le quadragénaire. Je retenais la voiture d'une main comme je pouvais, mais bon, au bout d'un moment, je fatiguais."

Régis Douchet doit son salut à ses deux enfants, Orlane et Donovan, âgés de 9 et 11 ans. "Les petits avaient peur, mais je leur ai dit où aller chercher un autre cric dans la cave. Au début, ils ne trouvaient pas. Je les ai laissés reprendre leurs esprits, ils sont retournés à la cave et ils ont trouvé le cric. Puis je leur ai expliqué comment l'installer." Les deux enfants ont réussi à garder leur sang-froid et sauver leur papa: "J'avais un peu peur, raconte Donovan, 11 ans. Orlanne m'a aidé à pomper pour soulever la voiture".

Des dealers organisent une tombola pour faire gagner une.. PS4

Des dealers de drogue basés à Grenoble ont organisé une tombola et un tirage au sort pour leurs clients sur le réseau social Snapchat. Un jeu qui a permis à un de leurs clients de remporter une console de jeux vidéo. Sur les images Snapchat, sauvegardées grâce à des captures d'écran, un homme masqué et ganté a procédé au tirage au sort. "La personne possédant le même - tiquet - est - priez - de venir chercher son cadeau [sic]", peut-on lire dans une orthographe approximative.

RENCONTRE AUJOURD'HUI SUR LA SITUATION POLITIQUE

Le pari difficile de Bensalah

Apparemment, la rencontre devant se tenir aujourd'hui sur l'initiative du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, et devant porter sur la situation politique du pays, est loin de répondre aux aspirations de la classe politique, des associations de la société civile et des personnalités nationales. En effet, les invitations de la présidence de la République ont été, dans une large mesure, déclinées.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Déjà samedi, de nombreux partis se sont dits non concernés par cette rencontre de concertation, en vue de discuter de la situation politique dans le pays et des moyens, à même de garantir la transparence de l'élection présidentielle, prévue le 4 juillet prochain. Dans ce cadre, le président de Talaie el Hourriyet, Ali Benflis, a estimé que "ces concertations sont inopportunes et hors du sujet de l'heure et ne manqueront pas d'être perçues par notre peuple, comme une provocation visant à éluder la réponse à ses justes revendications".

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderzak Makri, a lui aussi abondé dans le même sens, en déclinant également l'invitation de la Présidence, expliquant sur sa page Facebook, que pour le MSP, cette rencontre "constitue une atteinte à la volonté populaire et est à même d'aggraver la situation", appelant "toutes les forces politiques et civiles, à son boycott". De son côté, le président du Front de la Justice et du Développement (FJD), Abdellah Djaballah, a expliqué que son parti refuse de dialoguer avec "une personnalité rejetée par le peuple algérien et dont le départ est réclamé par des millions de citoyens". "Le peuple a dit son mot et a



retiré sa confiance à Bensalah. Moi-même, je lui retire ma confiance et soutiens qu'il n'a plus le droit de rester au pouvoir. Il doit démissionner et laisser la voie à des personnalités crédibles et intègres, pour diriger la période de transition", a soutenu le président du FJD.

Dans un communiqué du Front national algérien (FNA), son président Moussa Touati a annoncé sa non participation à cette rencontre, considérant que "l'invitation à la concertation (...) est une réflexion sans objet, tant qu'une solution n'est pas trouvée pour répondre aux revendications du Hirak populaire". "Le règlement de cette situation ne peut se faire avec des figures rejetées par le peuple", a-t-il-souliné.

Dans un communiqué diffusé hier dimanche, à l'issue d'une réunion du secrétariat permanent du Bureau politique (SPBP), le Parti des travailleurs informe, qu'il ne participera pas à cette réunion consultative.

"Le SPBP confirme, que Mme Louisa Hanoune, SG du PT, a reçu un appel de la Présidence le mercredi 17 avril 2019, pour une consultation avec le chef de l'Etat, issu du coup de force du 9 avril dernier en application de l'article 102 de la Constitution, puis le vendredi 19 avril, une invitation de la Présidence, pour prendre part à une réunion de "consultations" qui s'annonce comme une foire d'empoigne et qualifiée de souveraine, alors que

ceux qui vont y participer n'ont aucun mandat populaire", indique le communiqué.

"Le SPBP rappelle, que le PT, qui milite depuis des décennies pour la pleine souveraineté populaire, s'inscrit pleinement dans le combat des millions de citoyens et citoyennes, qui exigent depuis le 22 février, le départ du système, de tous ses symboles, de ses pratiques et de ses Institutions. Il ne peut donc s'inscrire dans une opération de sauvetage du système et du régime", estime le parti de Mme Hanoune. "Il a fallu quatre jours, pour que cette lettre (datée du 18 avril), envoyée avec un motard de la Garde républicaine, arrive du siège de la Présidence qui n'est distant que de 4,8 kilomètres du siège du RCD", lance le président du RCD, sur sa page Facebook.

"Comment voulez-vous, qu'une Institution qui ne peut pas transmettre une lettre écrite dans les délais sur une distance de 5 kilomètres, puisse gérer un Etat aussi grand qu'un Continent comme l'Algérie?", s'interroge-t-il, en déclinant bien sûr cette invitation.

Le comble, c'est que même des partis très proches du pouvoir vont dans le même sens que leurs pairs de l'opposition. Sur cette rencontre, le Parti national pour la

solidarité et le développement (PNSD), a estimé qu'elle "n'avait pas de légitimité populaire". Le PNSD a affirmé, dans son communiqué, "respecter et adhérer entièrement aux revendications du peuple".

Le Mouvement populaire algérien (MPA), parti de l'ancien ministre Amara Benyounès, ne participera pas à la réunion consultative proposée par le Chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah.

Dans un communiqué diffusé hier dimanche après-midi, le MPA dit avoir reçu hier une invitation de la présidence de la République, pour une réunion le 22 avril, en vue d'une concertation sur l'élection présidentielle du 4 juillet.

"Le MPA considère d'une part, que le climat général n'est pas favorable à la tenue d'une telle élection et, d'autre part, que cette échéance, trop rapprochée, ne peut répondre aux revendications légitimes du mouvement populaire, à savoir, le changement du système et la mise en place d'une nouvelle République", indique le communiqué. Le MPA se dit favorable à un processus politique garanti par l'armée. Le parti de TAJ n'ira pas lui aussi à cette rencontre comme annoncé hier, par un communiqué sanctionnant la réunion de son Bureau politique.

C. A.

SITUATION POLITIQUE DU PAYS

Le chef de l'Etat reçoit Ould Khelifa et Ghouini

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a reçu hier dimanche, au siège de la présidence de la République, l'ancien président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, dans le cadre des rencontres s'inscrivant dans "la démarche de concertation initiée par le chef de l'Etat, pour le traitement de

la situation politique du pays". Auparavant, M. Bensalah avait reçu le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini.

Jeudi dernier, il avait reçu MM. Abdelaziz Ziari, Abdelaziz Belaïd et Miloud Brahimi, en tant que personnalités nationales.

R. N.

PRÉSIDENTIELLE DU 4 JUILLET

24 lettres d'intention à la candidature déposées

Le bilan provisoire de la remise des formulaires de souscription de signatures individuelles, pour les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 4 juillet prochain, s'élève à 24 lettres d'intention, déposées au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire. Le ministère de l'Intérieur indique dans un communiqué rendu public

samedi, que "suite à la convocation du corps électoral pour le jeudi 4 juillet 2019, le bilan provisoire de la remise des formulaires de souscription de signatures individuelles, pour les postulants à la candidature à l'élection de la présidence de la République, arrêté le 18 avril 2019, s'élève à 24 lettres d'intention déposées".

R. N.

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Le général Wassini Bouazza nouveau patron

Le général Wassini Bouazza a remplacé, hier dimanche 21 avril 2019, le général Abdelkader, à la tête de la Direction de la sécurité intérieure (DSI), ont rapporté plusieurs médias. Annoncé comme partant quelques jours après la démission du général Athmane Tartag, dit Bachir, de son

poste de patron des services de renseignements, le général Rezzig Boura, dit Abdelkader, n'a finalement quitté son poste que ce dimanche.

Le général Bouazza était Directeur central des infrastructures, auprès du ministère de la Défense nationale.

CONGRÈS DE L'UGTA

La date fixée au 21 juin

Le 13e congrès de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), a été fixé pour les samedi 21 et dimanche 22 juin prochains, a annoncé le secrétariat général de l'UGTA, dans une feuille de route de la Commission nationale de préparation du congrès, diffusée ce dimanche.

Le secrétaire général actuel, Abdelmadjid Sidi Saïd, avait indiqué le 18 avril dernier, que le prochain congrès devrait "élire une nouvelle direction", et que lui-même ne sera pas candidat à un nouveau mandat. "En janvier dernier, j'ai annoncé que j'allais me retirer, donc bien avant le début du Hirak. Je vais transmettre le pouvoir à une nouvelle direction, lors du prochain congrès", avait déclaré Sidi Saïd.

Le congrès, qui devait initialement se tenir en janvier 2020, aura ainsi finalement lieu le 21 juin prochain. "Je n'organise pas ce congrès par contrainte, je ne suis pas candidat, c'est ma propre volonté que j'ai déjà exprimée en janvier dernier", avait affirmé Sidi Saïd. Le secrétaire général est contesté depuis plusieurs mois, par des syndicalistes qui réclament son départ.

CONVOQUÉ PAR LE TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Ouyahia, la chute d'un dinosaure

La convocation de l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, par le tribunal de Sidi M'hamed, est perçue par de nombreux observateurs, comme un signe qui ne trompe pas sur la volonté de la justice de faire toute la lumière sur de nombreuses affaires de corruption.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Selon l'information rapportée avant-hier soir par la chaîne de télévision publique, l'ENTV, dans son JT de 20H, cette convocation est liée à des enquêtes sur des affaires de corruption et pour "des affaires de dilapidation des deniers publics et de privilèges indus". Ahmed Ouyahia a été convoqué, au même titre que le ministre des Finances,



Mohamed Loukal. Les deux devaient comparaître hier, devant le tribunal de Sidi M'hamed. Selon de nombreuses sources, cette convocation a un rapport direct, avec la question du financement non conventionnel, communément appelé la planche à billets.

Pour faire face aux besoins du financement du Trésor public, le gouvernement a eu recours à la planche à billets et, ainsi, des milliers de milliards de dinars ont été créés et repartis sur de nombreux secteurs. Le chiffre exact de ce montant, comme publié par la Banque d'Algérie, est de 6.500 milliards de dinars. Et alors que tout

se passait de façon ordinaire, la Banque d'Algérie émet, au début du mois d'avril, une note dans laquelle elle indique que le pays aurait pu ne jamais recourir à cette opération. En tout cas, la Banque des banques soutient cette thèse, sur la base d'analyses de ses experts. Mais, la Banque d'Algérie ne s'arrête pas à ce point, et indique que c'est le Premier ministre n'a pas tenu compte de l'avis de ses experts, en forçant donc le passage à cette opération de planche à billets. Une opération sur laquelle pèse de grands soupçons d'irrégularité et de malversations, puisque des dizaines, ou voire même des centaines de

milliards de dinars, sonnants et trébuchants, se seraient volatilisés ou pris la direction des poches de certains hommes d'affaires, qui ont pignon sur rue sur la place d'Alger. Dans ce registre, c'est surtout la famille Kouinef qui est le plus cité par la vox populi. En tout cas, cette affaire, qui est maintenant entre les mains de la justice, a suscité la curiosité de l'opinion publique, ce d'autant que personne ne s'attendait à ce que l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, soit convoqué par la justice, lui qui était tout puissant, il y a seulement quelques semaines. On comprend, dès lors, pourquoi il y'avait une grande foule devant le tribunal de Sidi M'hamed. Des centaines de personnes se sont en effet massés hier devant ce tribunal, pour attendre l'arrivée d'Ahmed Ouyahia. Certains sont venus avec des pots de yaourt, pour rappeler à l'ancien Premier ministre ses déclarations blessantes. A l'heure où nous mettons sous presse, Ouyahia ne s'est pas encore manifesté.

L. B.

VERS LA LEVÉE DE SON IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

Ould Abbas dans de mauvais draps

PAR RIAD EL HADI

Au même titre que de nombreuses personnalités politiques et hommes d'affaires, Djamel Ould Abbas, qui est secrétaire général du FLN, est dans l'œil du cyclone. Il serait lui aussi, poursuivi par la justice pour des affaires de corruption. La justice a même demandé au Conseil de la nation, de lever l'immunité parlementaire de Ould Abbas qui est, rappelons le, vice président de la chambre haute du Parlement.

Cette information est confirmée par des membres du Conseil de la nation, et cette demande est déjà au niveau de la commission juridique de l'Institution parlementaire. Ould Abbas est d'ailleurs en train d'exercer des pressions sur les membres de la commission juridique, à l'effet de les amener à ne pas répondre positivement, à la demande de la justice. "Ould Abbas exerce actuellement, des pressions sur les membres de la commission juridique, en sa qualité de Vice-président, pour éviter l'examen de son dossier", a en effet indiqué

hier, Abdelwahab Benzaim, sénateur FLN, dans une déclaration à un journal électronique d'information. "Mais, les membres de la commission sont déterminés à répondre à la saisine de la justice, et éplucher son dossier, et considèrent que la justice est au-dessus de tous", précise Benzaim. Un autre sénateur, Mahmoud Kissari, a lui aussi confirmé, que la justice a demandé au Conseil de la nation, de lever l'immunité parlementaire de Djamel Ould Abbas en précisant, dans un post sur sa page

Facebook, que ce dossier est au niveau de la commission des affaires juridiques. "Quelles que soient les pressions qu'il exerce sur les membres de la commission, de par sa position de Vice président du sénat, il ne réussira pas, puisque ils sont décidés à répondre positivement à la demande de la justice", a-t-il affirmé. Ce sénateur a aussi révélé, que Djamel Ould Abbas a été informé officiellement, par le bureau du Conseil de la nation sur cette demande de la justice. Le bureau lui aurait

conseillé d'abandonner, de son propre chef, son immunité parlementaire, mais il a catégoriquement refusé. D'où l'enclenchement de la procédure et ses vaines tentatives de l'enrayer. Notons qu'un autre sénateur et ex-ministre, Said Barkat, serait lui aussi concerné par cette demande de la justice. Tous les deux sont poursuivis, pour dilapidations des deniers publics, du temps où ils ont dirigé le ministère de la Solidarité nationale.

R. E.

DOUANES ALGÉRIENNES

Mohamed Loukal installe le nouveau DG

Mohammed Ouaret et Ammar Hiouani, ont été nommés samedi, respectivement, directeur général des Douanes et Gouverneur de la Banque d'Algérie par intérim, a indiqué avant hier, un communiqué de la présidence de la République.

"Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a décidé, ce jour samedi 20 avril 2019, la nomination de M. Mohammed Ouaret à la fonction de directeur général des Douanes, en remplacement de M. Farouk Bahamed, dont la fin de fonction est prononcée", précise le communiqué.

Le chef de l'Etat a également "chargé, ce jour samedi, M. Ammar Hiouani, Vice-

gouverneur, de l'intérim du Gouverneur de la Banque d'Algérie", ajoute la même source. Hier, le nouveau DG des Douanes a été installé officiellement dans ses nouvelles fonctions.

C'est le ministre des Finances, Mohamed Loukal, qui a présidé la cérémonie d'installation du nouveau directeur général des Douanes algériennes.

"Monsieur Mohamed LOUKAL, ministre des Finances, a procédé à l'installation du Contrôleur général, Mohamed OUARET, au poste de directeur général des Douanes, succédant à Monsieur Farouk Bahamed, indique la DGD sur sa page Facebook.

Photos à l'appui, la direction des Douanes révèle ainsi, que Mohamed Loukal présidait une cérémonie, alors que des dizaines de personnes attendaient son arrivée au tribunal de Sidi M'hamed. En effet, Mohamed Loukal, ainsi que l'ancien Premier ministre, Ahmed Ouyahia, ont été convoqués par le tribunal de Sidi M'hamed. Selon l'information diffusée avant-hier par l'ENTV, cette convocation entre dans le cadre des enquêtes sur les affaires de corruption, et pour "des affaires de dilapidation des deniers publics et de privilèges indus".

R. N.

POURSUIVI POUR CORRUPTION

Nouveau report de l'affaire d'un sénateur

Le tribunal de Tipasa a prononcé, hier dimanche, le report pour la 2^e fois, du jugement de l'affaire du sénateur Boudjouher Malik, poursuivi en compagnie de deux autres prévenus, à la semaine prochaine. Le tribunal a également prononcé, pour la deuxième fois consécutive, le rejet de la demande de liberté provisoire au profit de l'accusé principal dans cette affaire, le sénateur Boudjouher. Boudjouher Malik (ex-sénateur RND exclu en août 2018 à la suite de cette affaire), se trouve depuis août dernier, en détention provisoire, en compagnie de deux autres prévenus, après leur arrestation, "en flagrant délit de corruption", ainsi que pour "abus de pouvoir et de fonction".

R. N.

CONSEIL NATIONAL DU FFS

Session extraordinaire le 4 mai

Le Front des forces socialistes (FFS), secoué par une crise interne, tiendra une session extraordinaire de son Conseil national, le 4 mai prochain, a annoncé hier dimanche, le Premier secrétaire du parti, Hakim Belahcel, dans un communiqué. Cette annonce intervient au lendemain de l'appel lancé par M. Belahcel à l'ensemble des militants du parti, en vue de rejoindre leurs structures locales, pour participer à la préparation du 6^e congrès ordinaire du parti, dans les "meilleures conditions", tout en réitérant son engagement à œuvrer pour "le rassemblement de

la famille du FFS, en tenant compte des orientations de l'Instance présidentielle". La parti est secoué par une violente dissidence. Vendredi dernier, Ali Laskri, membre de l'Instance présidentielle du parti, avait appelé à "l'apaisement" pour assurer un fonctionnement "normal" du parti, en vue de lui redonner sa place de première force politique d'opposition, après des incidents survenus jeudi au siège de cette formation.

Le FFS est dirigé par une direction collégiale (Instance présidentielle), composée de cinq membres.

Mais, suite aux graves dissensions internes, cette instance a volé en éclats. En effet, deux membres de l'instance, Hayet Tayati et Sofiane Chioukh, affirment qu'ils sont les détenteurs de la légalité, alors que les trois autres membres, Ali Laskri, Mohand Amokrane Cherifi et Brahim Brahimi, affirment le contraire. Ali Laskri a dans son dernier communiqué, rendu public vendredi, annoncé que Hayet Tayati a été exclue du parti, et n'a pas manqué de l'accuser de faire un travail fractionnaire.

R. N.

POUR FAIRE FACE AUX SQUATTEURS DE LOGEMENTS

Le dispositif de sécurité renforcé !

Le phénomène existe bel et bien et touche pas mal de citoyens. Malheureusement, il prend de l'ampleur pendant que la construction de nouveaux immeubles stagne.

PAR IDIR AMMOUR

L'instantanéité de ce phénomène, qui inquiète à plus d'un titre, interpelle la conscience de chacun de nous. A ce titre, les citoyens dignes de ce nom, n'ont pas hésité à le dénoncer à travers les différents supports médiatiques, pour mettre fin à de telles pratiques d'un autre âge. Alors que des milliers de gens battent le pavé pour changer le système, en appelant même à ce que la justice soit rendue à tout un chacun, certains trouvent dans ce mouvement une aubaine pour investir et occuper des logements, profitant de la mobilisation d'une bonne partie de la force publique pour la gestion sécuritaire du mouvement populaire. En effet, selon les rapports parvenus aux services du ministère de l'Habitat, ils ne sont pas moins de 200.000 logements dont les grands travaux ont été achevés, et qui attendent le parachèvement des travaux d'aménagement extérieur, pour que ceux-ci puissent être distribués à leurs bénéficiaires. Ces logements ont connu des opérations d'occupations illégales, par des individus qui ont profité du mouvement populaire que connaît différentes régions du pays, pour s'approprier indûment ces logements. Mais qui sont ces Algériens, qui imposent leur dicta au détriment des



droits des autres ? Les pouvoirs publics doivent agir et mettre de l'ordre, avant que de tels comportements prennent effet boule de neige, et se propagent. C'en est le cas ! Le ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la ville a adressé une correspondance à tous les walis de la République et aux directeurs de logements locaux, afin de coordonner les efforts visant à sécuriser les logements vacants contre les squatteurs. Cette instruction souligne la nécessité de garantir la sécurisation permanente de ces logements et ce, à travers le renforcement du nombre des agents relevant des Offices de promotion et de gestion immobilière, aux niveaux des différentes wilayas. Il s'agit également de coordonner avec les services de wilaya et les services de sécurité afin de faire échouer toute tentative, visant à squatter ces appartements et cités. Le ministère a insisté

également, sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux d'aménagement extérieur des nouvelles cités, entamés depuis plusieurs mois et pour lesquels une enveloppe de 8.000 milliards de centimes a été consacrée en octobre 2018, dans le but de distribuer ces logements le mois de juillet prochain. Pour rappel, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville avait instruit les 50 Offices de promotion et de gestion immobilières (OPGI), au niveau des 48 wilayas, afin de procéder à une réévaluation globale des coûts de l'aménagement extérieur des différents programmes de logement. La même source a précisé, que ces rapports doivent parvenir aux services du ministère, au plus tard, avant la fin de l'année en cours.

I. A.

NOUVELLE AÉROGARE D'ALGER

Feu vert officiel pour la mise en service

PAR CHAHINE ASTOUATI

La nouvelle aérogare de l'Aéroport international d'Alger sera mise en service, au plus tard lundi 29 avril, a indiqué hier à TSA, Tahar Allache P-dg de l'Entreprise de gestion des services aéroportuaires (EGSIA).

“J'ai reçu l'accord de principe, pour ouvrir l'aérogare aux passagers, à partir de dimanche ou au plus tard lundi prochain, de la semaine prochaine”, affirme M. Allache. La mise en service de la nouvelle aérogare, ultramoderne, se fera par étapes. “Nous allons commencer d'abord par Air Algérie et les vols en direction de Paris. Ensuite, nous allons transférer les autres

compagnies et les autres vols”, détaille le patron de l'EGSIA.

Pour mettre le plan de l'entrée en service de la nouvelle Aérogare internationale d'Alger, une réunion est prévue ce dimanche, entre l'EGSIA et Air Algérie. “Nous voulons connaître le délai dont a besoin Air Algérie, pour informer ses passagers sur le transfert des vols vers Paris. De ce délai dépendra la mise en service de l'aérogare, qui se fera dimanche ou lundi 29 avril”, précise M. Allache.

Achevée fin novembre, la nouvelle aérogare d'Alger devait être inaugurée par l'ex-président Abdelaziz Bouteflika, pour lancer sa campagne électorale pour un 5e mandat. Mais, la révolte populaire contre son

régime, qui a éclaté le 22 février, a emporté le 5e mandat, et forcé Bouteflika à la démission, sans avoir inauguré, ni la nouvelle aérogare, ni la grande Mosquée d'Alger.

Otage de la politique pendant plusieurs mois, la nouvelle aérogare de l'aéroport d'Alger sera enfin inaugurée, au plus tard lundi 29 avril. Ce retard a un coût. Avant même sa mise en service, cette aérogare, qui a été construite par les Chinois, part avec un bilan négatif, en raison des pertes financières colossales, causées par l'énorme retard dans sa mise en service.

C. A.

SÉTIF ET TLEMCCEN

269 kg de kif traité saisis

Un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté, avant-hier à el Eulma, wilaya de Sétif/5e RM, trois narcotrafiants en possession de 114,879 kilogrammes de kif traité, tandis que des Garde-frontières ont saisi, à Tlemcen/2e RM, une autre quantité de la même substance s'élevant à 155 kilogrammes, a indiqué hier dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale

(MDN). Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Chlef/1eRM et Skikda/5eRM, 04 narcotrafiants et saisi 10,2 kilogrammes de kif traité et deux armes à feu, précise le même communiqué. D'autre part, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, lors d'opérations distinctes à Djanet/4eRM, Tamanrasset et In Guezzam/6eRM, dix orpailleurs et saisi

un camion, 33 groupes électrogènes, 12 marteaux piqueurs, dix broyeurs de pierre, ainsi que 210 kilogrammes de cuivre et d'autres objets, alors que onze 11immigrants clandestins, de différentes nationalités, ont été interceptés à In Guezzam/6eRM.

R. N.

SKIKDA

Une jeune policière mortellement poignardée à son domicile

Les habitants de la Cité des logements 3, dans un quartier d'Oued El Ouahch, en plein centre ville de Skikda, ont été choqués par la nouvelle de l'assassinat d'une jeune policière à son domicile, rapporte, ce dimanche, un média arabophone.

Le drame est survenu hier, vers 3h00 du matin. Comme le signale cette source, une policière a été mortellement poignardée. Âgée d'une trentaine d'années, Ghizlane Chams Mohamed Tichtich a été retrouvée morte dans son appartement. La victime a reçu un violent coup de couteau, selon la même source qui ne donne pas d'autres détails sur la scène du crime. Quand la police est arrivée, la femme avait déjà rendu l'âme, le corps de la femme morte gisant dans une marre de sang... La police enquête sur l'assassinat de la policière. La dépouille a été transportée par les agents de l'ordre public pour effectuer l'opération d'autopsie.

SEAAL

Coupure d'eau potable demain dans 6 communes d'Alger

L'alimentation en eau potable sera suspendue lundi et mardi, dans six communes de l'Est d'Alger, en raison des travaux de raccordement sur le réseau d'une canalisation de transport, a indiqué la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), dans un communiqué.

“Dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2019, et afin de sécuriser la station principale de pompage qui alimente les communes de l'Est d'Alger, la SEAAL procédera lundi 22 avril de 8 h00 au mardi 23 avril à 8 h 00, aux travaux de raccordement sur le réseau SPIK d'une canalisation de transport nouvellement posée, sur 8,2 km ainsi que de la localité du Hamiz, pour sa sécurisation à partir des eaux du barrage de keddara”, informela SEAAL. Ainsi, l'alimentation en eau potable sera totalement suspendue dans les communes suivantes : Bordj El Bahri, Bordj El Kifan, Dar El Beida, Bab Ezzouar, el Harrach et el Mohammadia.

TÉBESSA

Un réseau d'émigration illégale démantelé

Un réseau, qui introduisait illégalement des immigrés clandestins en Algérie, a été démantelé et cinq ressortissants chinois ont été arrêtés, a annoncé la police de la Sûreté de la wilaya de Tébessa, qui a mené l'enquête, citée hier par une source médiatique. Le réseau cherchait des candidats qui sont employés dans des chantiers de construction, appartenant à des sociétés privées. Le principal mis en cause dans ce réseau, est lui aussi un Chinois, résidant dans une wilaya limitrophe, qui en coordination avec un de ses compatriotes et un citoyen algérien, font venir les travailleurs chinois en Algérie. D'après cette source, les cinq Chinois arrêtés seront renvoyés dans leur pays d'origine.

R. N.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE SETIF
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITES
MINIMALES N°03/2019

Le Wali de la wilaya de Sétif représenté par le Directeur de l'Administration locale lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles : 39, 40, 42, 44 & 61 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public pour :

PROJET : REALISATION D'UNE SURETE DE DAIRA AVEC 08 LOGEMENTS A EL-EULMA :BLOC 08 LOGEMENTS

LOT N°01 : GROS ŒUVRES + ETANCHEITE +DIVERS + MENUISERIE + ELECTRICITE + PLAMBERIE SANITAIRE + VETRERIE + CHAUFFAGE CENTRAL

LOT N°02 : RESTE A REALISE MENUISERIE INTÉRIEURE ET MENUISERIE METALIQUE + RESTE PLAMBERIE SANITAIRE + PEINTURE + RESTE CHAUFFAGE CENTRAL + VRD

Les entreprises ayant un certificat de qualification professionnelle trois (03) et plus en bâtiment comme activité principale pour le lot n°01 et le lot n°02 et avoir réalisé 02 projets de la même catégorie.

Sont invités à retirer les cahiers des charges auprès du Bureau de marchés de la Direction de l'Administration Locale de la wilaya de Sétif : Avenue de l'ALN - Tél : 036 61 72 97 / fax : 036 61 72 99 - NIF : 098419015001929.

Les offres doivent être déposées auprès de la DAL dont l'adresse sus indiquée et doivent être présentées sous une enveloppe principale scellée et ne comportant aucune inscription autre que le numéro, objet de l'avis d'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention (soumission à ne pas ouvrir).

Cette enveloppe abritera trois enveloppes scellées. Chaque une de ses trois enveloppes doit être identifiée en tant que telle (un dossier de candidature ou une offre technique et une offre financière) avec le cachet du soumissionnaire.

Les pièces jointes a l'offre :

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de soumission est constitué de :

I-La première dite dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire
- La déclaration de probité, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire
- La déclaration de sous-traitant, renseignée, datée et signée par le soumissionnaire
- La copie des statuts légal de la société, si soumissionnaire personne morale (EURL, SARL, SNC ou SPA)
- Copie du certificat de qualification demandée en cours de validité
- Copie de registre de commerce
- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux de la dernière année délivrés par le CNRC (année 2018) pour les sociétés
- Copies des Références professionnelles de l'entreprise pour des travaux analogues ou de même nature réalisés (bâtiment) dûment justifiées (attestation de bonne exécution ou certificats Administratifs relatifs aux principaux travaux réalisés avec montant, délivrées par le maître de l'ouvrage (organisme publics ou entreprise / société économique publics)
- Copie des attestations d'affiliation à la caisse de sécurité sociale (CNAS + CACOBATH + CAS-NOS) en cours de validité, pour l'encadrement : copie de diplôme + copie d'attestation d'affiliation CNAS (ou CASNOS pour le soumissionnaire lui-même) en cours de validité
- Copie de l'extrait de rôles en cours de validité apuré ou avec échéancier
- Copie numéro identification fiscale (NIF)
- Casier judiciaire moins de 03 mois (copie originale) de la personne dûment habilité à signer l'offre
- Listes des moyens matériels dûment justifiées et délivrée par PV Huissier de justice, validité d'une année le jour de l'ouverture des plis + cartes grises et attestations d'assurance en cours de validité pour les moyens matériels roulant).
- Moyens financiers justifiés par les bilans financiers (les copies des bilans financiers des exercices des deux dernières années 2016-2017)
- Soumissionnaire
- Planning de réalisation des travaux signée par le soumissionnaire

II-La seconde dite l'offre technique :

Ce dossier est composé de :

- La déclaration à souscrire, renseignée, datée et signée
- Présent cahier des charges offre technique portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté"
- Une mémoire technique Justificative, dûment remplie, et signée (modèle ci-joint) par le soumissionnaire

III- La troisième dite offre financière

- La lettre de soumission jointe en annexe, renseignée, datée et signée
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) daté et signé par le soumissionnaire
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) daté et signé par le soumissionnaire

Les pièces complémentaires :

En application des dispositions de l'article 71 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature cités ci-dessous, sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Présentation des offres :

- Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Les trois enveloppes indiquées ci-dessus comportant le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière seront insérées dans une enveloppe unique, fermée, cachetée et anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

“A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES”

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° - AYANT POUR OBJET : “Titre du projet” et c'est le cas, indiquer le numéro et le titre du lot.

NB. :

- Lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que du soumissionnaire attributaire du marché.
- La date de préparation des offres est fixée à (15 jours à partir de la première parution dans les journaux ou dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP) soit le :à 14h00.
- La date de dépôt des offres sera le dernier jour de la préparation des offres à :14h00, au siège de la direction de l'administration locale de la wilaya de Sétif, bureau des marchés publics.
- Toutes offres déposées après l'heure susvisée sera rejetée.
- L'ouverture des plis en séance publique est fixée le jour même correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 au siège de la Direction de l'administration locale de la wilaya de Sétif (séance publique).
- Si le dernier jour du dépôt des dossiers coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.
- La validité de l'offre est limitée (03 mois + 15 jours).

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ADRAR
DAIRA D'ADRAR
COMMUNE D'ADRAR
Service des programmes
Service des commissions
NIF : 098401015013837
AVIS N°07/2019
PORTANT L'ATTRIBUTION PROVISoire DE L'AVIS DAPPEL
D'OFFRES OUVERT N°05/2019 DU

Conformément à l'article n°65 du décret présidentiel n°247/2015 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et complété -Vu le procès-verbal de réunion de la commission d'évaluation des offres n°08/2019 du 14/03/2019, le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Adrar annonce l'attribution provisoire du projet :

ACQUISITION DES VEHICULES TOURISTIQUES

Projet	Nom du soumissionnaire	NIF du soumissionnaire	Montant de l'offre	Délai	Raison et critère de choix
ACQUISITION DES VEHICULES TOURISTIQUES	EURL TOUAT MOTORS	000601088253229	24.500.000,00 DA	04 mois	Mieux disant avec rabais

Conformément à l'article 82 du décret sus-cité, les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de (10) dix jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans le BOMOP ou sur d'autres organes de la presse.

Les soumissionnaires qui souhaitent consulter les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière peuvent se rapprocher du bureau des marchés - service des programmes de la commune, dans un délai de (03) trois jours à compter de la date de la première publication de cet avis sur le BOMOP ou sur d'autres organes de la presse.

Midi Libre n° 3674 - Lundi 22 avril 2019 - Anep 191 6009 848

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription administrative d'El-Harrach
Commune de Bourouba
Réf: 830 /B.O.G /2019

MISE EN DEMEURE N° 01

L'entreprise ETB/TCE LAZIZI KAMEL, titulaire d'un marché N° 01/2012 approuvé le 05/03/2012 et d'un ODS N° 49 / DT /2012 du 27/09/2012 qui a pour objet : Réalisation d'une salle de lecture devant CEM TAHAR EL DJAZAIRI.

Suite à l'absence des moyens humains et matériels sur le chantier, l'entreprise est mise en demeure de reprendre les travaux et de prendre toute les mesures nécessaires pour rétablir cette situation jugée inacceptable dans les 48h à compter de la première parution de cette mise en demeure sur les quotidiens nationaux et BOMOP.

Faute de quoi une résiliation au tort de l'entreprise sera. Prononcée par le maitre de l'ouvrage.

Midi Libre n° 3674 - Lundi 22 avril 2019 - Anep 191 6009 311

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La concrétisation des projets passe par des financements adéquats

Des ressources financières appropriées sont indispensables pour mener à bien les projets de développement économique et social.

Les plus nobles intentions de la communauté internationale, exprimées sous la forme des objectifs de développement durable (ODD), resteront irréalisables, a indiqué le représentant spécial du FMI auprès des Nations Unies, dans un article publié sur le site web de l'Organisation.

Ainsi, selon Christopher Lane, les décideurs devraient donc tenir compte des récentes difficultés rencontrées en matière de financement du développement et recentrer leur attention sur des stratégies nationales résolues afin que leurs meilleures intentions puissent se concrétiser.

Les ressources nécessaires pourraient être obtenues en alliant mobilisation des recettes, financement privé et développement du secteur financier. Pour atteindre ces objectifs mondiaux, les décideurs seront donc appelés à mener des actions collectives et à pratiquer un "nouveau multilatéralisme".

Une nouvelle étude de l'ONU (a), réalisée grâce aux importantes contributions du FMI, du groupe de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale du commerce, du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres agences onusiennes, dresse un bilan détaillé des mesures prises par les pays et la communauté internationale pour mobiliser les financements nécessaires.

"Les besoins de financement sont loin d'être modiques selon une étude du FMI publiée plus tôt cette année, dans les pays à faible revenu et les pays émergents, les principaux ODD en matière d'éducation, de santé, d'électricité, de routes, d'eau et d'assainissement, dont la réalisation permettrait d'élargir l'accès des populations à ces services, requièrent des dépenses annuelles supplémentaires de 2.600 milliards de dollars jusqu'à 2030", a noté la même source.

Les pays à faible revenu et les pays fragiles affichent des besoins de financement



particulièrement importants car leur niveau de départ est bas, leur croissance démographique est rapide et leur trajectoire de croissance est faible, ils représentent un cinquième des besoins de financement totaux.

30 pays à faibles revenus en surendettement ou bien en risque élevé de l'être

Il ressort également du rapport de l'ONU que certaines des récentes évolutions pourraient rendre la mobilisation des financements encore plus difficile: la croissance mondiale semble avoir atteint son sommet, les restrictions commerciales s'intensifient, certains pays émergents connaissent une inversion des flux de capitaux et les risques liés à la dette s'amplifient.

Il est à noter qu'environ 30 pays à faible revenu sont à un risque élevé de surendettement ou en surendettement (voir aussi le blog du FMI La dette, un obstacle sur la route des objectifs de développement durable) et "nous sommes bien à un moment délicat pour l'économie mondiale, comme l'a remarqué la directrice générale du FMI au début du mois", lit également dans cette même publication.

Selon Lane, le rapport sur le financement du développement durable comporte plus de quarante recommandations spécifiques à l'usage des Etats membres de l'ONU pour mieux aligner financements et investisse-

ments en faveur des objectifs de développement durable, ajoutant que quatre propositions méritent une attention particulière. Il s'agit pour commencer de la proposition selon laquelle il faudrait mettre au point un cadre de financement, ce dernier étant souvent le maillon faible des plans nationaux de développement durable.

Une étude récente a montré que plus des trois quarts des 107 plans nationaux ne contiennent pas de chiffrage ou de détails sur le financement et le rapport fournit des recommandations concrètes sur l'opérationnalisation d'un cadre de financement ainsi que des exemples de pays ayant élaboré des plans basés sur des flux de financement à la fois publics et privés.

Il est de même proposé d'améliorer les stratégies de mobilisation des recettes à moyen terme sachant que le rapport recommande d'établir des stratégies de mobilisation des recettes à moyen terme résultant d'un consensus national, capables d'appuyer les réformes tout au long du cycle politique et de mettre en évidence le lien entre recettes supplémentaires et prestation de services publics efficaces et équitables.

La stratégie de mobilisation des recettes ambitieuse de l'Indonésie constitue un bon exemple, celle-ci vise à augmenter les recettes de 10 à 15% du PIB à moyen terme (plus de détails dans le présent ouvrage du FMI (a)). En outre, les stratégies nationales pourraient être appuyées

par un effort concerté à l'échelle internationale pour réformer le régime fiscal des entreprises, souligne la même source.

Il est également recommandé d'assurer la viabilité de la dette. Fondées sur un examen approfondi des risques liés à la dette, une série de démarches sont proposées pour aider les pays à détecter rapidement les facteurs de vulnérabilité et à mieux gérer leur dette.

En ce sens, il est noté que le rapport souligne le fait que chaque crise de la dette a ses propres particularités et examine les efforts déployés par la RDC, le Niger et le Mozambique pour restructurer leur dette et les difficultés auxquelles ils se heurtent pour y parvenir.

Aussi, les propositions comportent de "se préparer aux crises futures", vus que les plans, stratégies et outils, aussi bons soient-ils, ne suffisent pas à préparer les pays en développement à une éventuelle crise financière et aux effets de contagion des pays avancés. Le rapport réaffirme qu'il faut veiller à ce que le dispositif mondial de sécurité financière soit adéquat et exhaustif, notamment au moyen de l'actuel examen des accords de financement du FMI (quinzième révision des quotes-parts). Bien qu'elles soient grandes, les difficultés de financement ne sont pas insurmontables pour la plupart des pays, a tout de même souligné cette publication.

R. E.

CRÉATION DE ZONES DE PÊCHE RÉGLEMENTÉES ET PRODUCTION HALIEUTIQUE

La concertation requise pour une exploitation durable



La création et la gestion des Zones de pêche réglementées (ZPR) nécessite l'implication et la concertation avec les pêcheurs et les acteurs du secteur pour une exploitation durable de la ressource halieutique, a indiqué le directeur général de la Pêche et de l'Aquaculture, Taha Hamouche. Intervenant lors d'un atelier de concertation sur les zones de pêche réglementées, Hamouche a souligné l'importance d'adopter une démarche participative et consultative impliquant les acteurs du secteur invités à décliner leurs points de vue sur la création de ces zones.

Hamouche a expliqué que la création des ZPR fera l'objet d'un décret exécutif, et qui s'inscrit dans le cadre du mandat de la direction générale pour la pêche et l'Aquaculture (DGPA).

Ce texte doit encadrer, a-t-il détaillé, la construction des zones de pêche réservées, pour assurer une exploitation durable de la ressource halieutique ainsi que la conservation et la régénération des écosystèmes, favorisant le maintien et le développement de cette ressource.

Le même responsable a rappelé que le secteur de la pêche a pris des mesures visant la protection de la ressource à travers notamment la définition des lignes de références avec des zones interdites à la pêche et l'instauration de la période de repos biologique pour certaines espèces.

Cet atelier a constitué une occasion pour informer les administrations et les parties prenantes concernées sur les expériences régionales en Méditerranée, sur les actions récentes en Algérie développées par la DGPA et le programme d'appui à la diversification de l'économie pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture (DIVECO 2).

Lancé en 2015, DIVECO 2, un programme de coopération avec l'union européenne vise à appuyer le secteur de la pêche dans l'exécution de sa stratégie et prendra fin en mai prochain.

Un nouveau programme de coopération halieutique avec l'Union européenne est en cours de discussion et devra être mis en œuvre à partir de 2020.

R. E.

TIPASA, 63E ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE SOUIDANI BOUDJEMAA

Grandiose commémoration à Koléa

Le chahid Souidani Boudjemâa, dit Si L'djilali, est né à Guelma. Tout jeune, il rejoignit les rangs des Scouts musulmans, avant d'adhérer au Parti du peuple algérien en 1942...

PAR BOUZIANE MEHDI



Ce grand homme, "considéré parmi les précurseurs de la Révolution, était doué d'une extrême intelligence l'ayant habilité à être membre du groupe historique des 22", a indiqué le ministre dans son allocution, après la lecture de la Fatiha du Livre Saint et le dépôt d'une gerbe de fleurs au niveau de la stèle commémorative du héros national, Souidani Boudjemâa tombé au champ d'honneur le 16 avril 1956, au niveau de oued Mazafran.

La ville de Koléa, dans la wilaya de Tipasa, a ainsi commémoré le 63^e anniversaire de la mort au champ d'honneur du héros de la Révolution algérienne, Souidani Boudjemâa en présence du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, qui a souligné que le chahid s'est sacrifié "pour un meilleur avenir pour l'Algérie".

Dans sa déclaration à la presse, Zitouni n'a pas manqué de souligner le rôle précurseur de Souidani Boudjemâa durant la Révolution de Novembre, tout en citant les innom-

brables qualités de ce "chahid qui s'est sacrifié pour l'Algérie et non pour ses enfants, ou son village".

"Son intelligence rare et sa maturité politique à un âge précoce, l'ont habilité à prendre les commandes et à jouer un rôle de premier ordre durant la Révolution, avant de tomber au champ d'honneur pour une Algérie libre et indépendante" a-t-il soutenu, selon les propos rapportés par l'APS. L'opportunité, marquée par la présence du wali de Tipasa, Mohamed Bouchama, de membres de la famille révolutionnaire, des autorités locales militaires et civiles et de citoyens, a donné lieu à la tenue d'une exposition mettant en exergue le parcours révolutionnaire de cet enfant prodigue de la ville de Guelma, à la bibliothèque publique de Tipasa.

Des chants et des pièces théâtrales ont été également animés par des troupes d'enfants à l'occasion de la célébration de la Journée du Savoir (16 avril). Des veuves de chouchada et nombre de moudjahidine ont été également honorés, à cette occasion.

Le chahid Souidani Boudjemâa, dit Si

L'djilali, est né à Guelma. Tout jeune il rejoignit les rangs des Scouts musulmans, avant d'adhérer au Parti du peuple algérien en 1942, puis à l'Organisation secrète. Il participa, entre autres, à l'attaque contre la poste d'Oran, tout en ayant pris part à la planification de nombreuses opérations à Guelma.

Les massacres du 8 mai 1945 affectèrent profondément cet héros national qui opta dès lors pour le combat politique, avant de se spécialiser dans les armes entre 1948 et 1950, puis de se rendre à Alger pour entraîner les combattants à l'usage des armes.

Le chahid Souidani Boudjemâa fut également l'un des membres du Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA), fondé début 1954 pour préparer le déclenchement de la Révolution armée. Il fut, à ce titre, nommé commandant de la région de la Mitidja, dont il mena la résistance contre l'ennemi français, jusqu'à sa mort au champ d'honneur, dans un barrage tendu par les forces coloniales au niveau de oued Mazafran.

B. M.

ALGER, CONCOURS DE COMPOSITION ÉPISTOLAIRE / 2019

12 élèves distingué

Douze (12) élèves lauréats du Concours national de composition épistolaire en langues arabe et amazighe (édition 2019) ont été distingués, mardi à Alger, en prévision de la participation de l'Algérie à la 48^e édition du Concours international de composition épistolaire, qui sera organisé par l'Union postale universelle (UPU).

Tenue au Cercle de l'Armée à Beni-Messous, la cérémonie de distinction a eu lieu en présence de la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Faraoun, et du ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed.

Le jury national supervisant le concours, organisé du 27 janvier au 20 février dernier, a sélectionné 12 compositions épistolaires rédigées en langues arabe et amazighe, sous le thème "Rédige une composition sur ton héros".

Originaire de la wilaya de Tébessa, Houam Roumaïssa, qui représentera l'Algérie au Concours international de composition épistolaire, a décroché la

première place de ce concours, en adressant une lettre à la Première ministre néo-zélandaise, Jacinda Ardern, dans laquelle elle loue les qualités du prophète Mohamed (QSSSL), suivis à la deuxième place de Moussab Taki- Eddine (Saïda) et à la troisième place de Hamoum Tinhinane Tizi-Ouzou).

Mme Faraoun a affirmé que ce concours "permet à nos enfants d'exprimer leur créativité sur des sujets choisis avec minutie et d'échanger avec les enfants du monde entier", indiquant que la lecture des différentes compositions épistolaires des participants "nous remplit de fierté et nous rassure, à un moment où les sources d'informations, aussi bien utiles que nocives, envahissent Internet".

"Ne laissez personne semer l'échec et le désespoir en vous, car vous n'êtes pas inférieurs aux enfants des pays développés. Bien au contraire, vous êtes dignes de les affronter dans divers domaines. Cela ne dépend que de votre assiduité et de votre sérieux", a-t-elle assuré.

Ce concours, organisé pour la troisième fois consécutive, "est le meilleur moyen pour le développement des capacités d'expression et linguistiques des jeunes en matière de composition épistolaire, cet outil de communication entre les individus et les communautés", a ajouté le ministre.

Coincitant avec Yaoum El Ilm, le 16 avril cette cérémonie a été l'occasion d'enseigner l'importance de l'acquisition des connaissances et du savoir aux générations montantes.

A rappeler que le ministère de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique a organisé, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, l'édition 2019 du Concours national de composition épistolaire. Les lauréats dont l'âge ne dépasse pas 15 ans, ont été sélectionnés par des jurys en trois étapes.

Parmi les conditions de participation à ce concours figurent le respect strict du sujet et le nombre de mots autorisés (soit 1.000 mots) et l'envoi de la composition, par voie postale.

APS

ORAN Vers l'aménagement de la zone industrielle de Hassi-Ameur

Les travaux d'aménagement de la zone industrielle de Hassi-Ameur dans la wilaya d'Oran, s'étendant sur une superficie de 319 hectares, seront lancés prochainement, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de l'industrie et des mines.

Une entreprise nationale a été choisie pour prendre en charge les travaux d'aménagement pour un coût de 620 millions DA au titre de l'année en cours. Les travaux sont scindés en lots pour faciliter l'intervention de l'entreprise. Des travaux de raccordement à la voirie ont été achevés dernièrement à Hassi-Ameur sur une distance de 900 mètres linéaires et toucheront dans les prochains jours la zone industrielle après l'aval de la direction des ressources en eau. Ils concerneront des canalisations à partir de la station de pompage de cette commune. Les travaux d'aménagement portent sur le raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, la viabilisation des routes et la réalisation de l'éclairage notamment. La zone industrielle de Hassi-Ameur abrite plus de 80 unités industrielles activant en diverses activités dont l'industrie agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, les matériaux de construction et l'acier et des espaces de stockage. La wilaya d'Oran compte plus de 14 zones d'activités à travers ses communes et trois zones industrielles à Hassi Ameur, Es-Sénia et Bethioua avec plus de 300 usines activant en pétrochimie et industries pharmaceutique, alimentaire, de fer et acier et de fabrication matériaux de construction, entre autres.

ALGER 30 affaires d'homicide élucidées durant le 1er trimestre 2019

Les services de la Police judiciaire ont élucidé, durant le premier trimestre de 2019 dans le cadre de la lutte contre le crime en milieu urbain, 30 affaires liées à l'homicide volontaire et aux coups et blessures entraînant la mort, a indiqué dimanche la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

"Soixante-neuf (69) mis en cause ont été arrêtés et présentés devant les juridictions territorialement compétentes", a indiqué la même source soulignant que les services de la Sûreté nationale "se sont basés dans le traitement de ces affaires sur les nouvelles techniques en matière de recherche et d'investigation, ainsi que les analyses de laboratoires".

"Ce bilan confirme que la DGSN, veille à faire baisser le taux de criminalité et préserver la sécurité et la quiétude", a ajouté la même source, insistant sur le rôle préventif joué par tous les services opérationnels.

APS

EL-OUED, CHAMBRE D'AGRICULTURE

Exportation de 8.000 t de pommes de terre et de produits maraîchers

Les exportations de produits agricoles, entamées au mois de décembre 2018, entrent dans le cadre d'un programme de la Chambre d'agriculture visant à rechercher des marchés extérieurs pour l'écoulement de la production agricole...

PAR BOUZIANE MEHDI

Huit mille (8.000) tonnes de pommes de terre et de produits maraîchers de saison ont été ainsi exportés par voie terrestre à partir de la wilaya d'El-Oued vers la Libye, a appris l'APS auprès de la chambre d'agriculture de la wilaya.

L'opération, la plus importante en termes de volume d'exportation réalisée jusque-là cette saison, a été effectuée par six exportateurs en vertu de conventions de coopération et de partenariat avec des opérateurs libyens pour l'approvisionnement des marchés de ce pays voisin en produits agricoles divers, notamment les primeurs (pomme de terre, oignon, ail et autres), a indiqué le président de la chambre d'agriculture, Bekkar Ghemmam Hamed.

Les exportations de produits agricoles qui avaient débuté au mois de décembre de l'année dernière, entrent dans



le cadre d'un programme de la Chambre de l'agriculture visant à rechercher des marchés extérieurs pour l'écoulement de la production agricole nationale.

Au vu de l'important développement qu'a connu le secteur de l'agriculture, la chambre d'agriculture s'est trouvée contrainte de mettre en place des mécanismes de sensibilisation et d'orientation pour développer une culture d'exportation chez les opérateurs économiques et les agriculteurs les amenant à préparer des produits agricoles éligibles à l'exportation.

Les opérations d'exportation devront se poursuivre, en tant que priorité dans les missions de la Chambre dont le rôle essentiel est la médiation entre l'agriculteur et l'opérateur économique exportateur à travers des offres

de commercialisation du produit agricole.

La chambre d'agriculture assure, dans ce cadre, l'accompagnement technique et administratif des opérateurs économiques (sociétés d'export) pour leur faciliter l'exportation du produit agricole, et ce comme contribution à la diversification de l'économie nationale.

Dans le cadre de l'amélioration du service public à travers la facilitation des procédures douanières aux opérateurs économiques (exportateurs), ces expéditions à l'export vers la Libye ont bénéficié des scellés des services douaniers sur les lieux de chargement, en présence de cadres et agents de l'administration douanière.

B. M.

OUARGLA, CULTURE DU MORINGA ET DU JUJUBE

Accompagnement technique des agriculteurs

La ferme de démonstration et de production de semences (FDPS) de Hassi-Benabdallah (Ouargla) s'emploie à apporter l'aide technique aux agriculteurs désireux de s'investir dans le développement des expériences culturelles du moringa et du jujube, nouvellement introduites dans la wilaya, a appris l'APS auprès des responsables de la FDPS.

Les efforts d'accompagnement et de soutien menés à ce titre focalisent sur la vulgarisation agricole des conditions à réunir pour le développement de ce nouveau segment, dont les conditions climatiques, la salinité du sol et l'aridité, dans le but mener cette expérience nécessitant peu de moyens et ouvrant des perspectives agricoles prometteuses, a expliqué un cadre de la ferme précitée.

Selon Farouk Barghouti, des "campagnes de sensibilisation et d'explications sont organisées en direction des agriculteurs et promoteurs mettant en exergue cette plante, ses bienfaits nutritifs aussi bien pour l'homme que pour l'animal, dans le but d'inciter à

adopter cette expérience et trouver les solutions aux contraintes rencontrées".

Ces deux plantes, dont la ferme est la première à les introduire dans la région sur de petites parcelles de terre (moins d'un hectare et extensibles), offrent d'importantes caractéristiques adaptées aux conditions climatiques et édaphiques de la région, l'aridité et la salinité du sol et de l'eau.

Le moringa, petit arbre au feuillage résistant bien à la sécheresse et servant de fourrage aux animaux, est également prisé pour ses vertus médicinales, nutritionnelles et cosmétiques.

Cette plante, méconnue bien que son expérimentation à Ouargla dépasse les deux ans et ait donné une bonne récolte de feuillage, et dont l'utilisation peut être mélangée comme complément avec du lait et du miel, a suscité l'intérêt des agriculteurs locaux à l'instar d'autres dans la wilaya voisine de Ghardaïa où l'expérience a commencé à gagner du terrain.

D'origine asiatique, cette plante,

expérimentée en Amérique et en Afrique et dont la culture est facile, est susceptible de garantir un rendement de 50 tonnes à l'hectare.

La ferme de Hassi-Benabdallah s'emploie, depuis 2017, à réunir les conditions de réussite de cette expérience en vue d'atteindre la phase de production fixée à plus de quatre ans.

L'expérience de la Culture du jujube a été elle aussi introduite à la FDPS en 2017 mais n'a pas encore atteint sa phase de production (4 ans).

Plante que l'on trouve en régions arides, à l'instar du Soudan et de l'Éthiopie et en Amérique, et parmi les vertus de la plante, l'huile essentielle de jujube entre dans la fabrication de produits cosmétiques pour la peau et le cuir chevelu.

Elle n'est pas très connue chez les agriculteurs de la région, en dépit de la réussite de son expérience par la DDPS sur une superficie de 0,5 hectares.

APS

TOUGGOURT

La nouvelle gare multimodale livrée en mai

La nouvelle gare multimodale de Tougourt sera livrée en mai prochain, a-t-on appris auprès de la direction du transport (DT) de la wilaya. Les travaux de la réalisation de ce projet de type "A" ont atteint un avancement estimé à 98 %, après l'achèvement des aménagements des structures intérieures et extérieures de la gare routière (des couloirs et des quais de la circulation des autocars, des aires de stationnement des taxis et transports urbains).

Cette nouvelle structure routière qui couvre une superficie de 6 hectares, d'un coût de 500 millions de dinars, permettra d'accueillir une fois entrée en service plus de 50.000 passagers /jour, et 600 autocars de transport inter-wilayas, et inter-communes, ainsi que les taxis services. La nouvelle gare multimodale de Tougourt disposera de toutes les commodités nécessaires pour l'accueil des voyageurs (restaurants et espaces de repos et autres), en plus de l'installation de caméras de surveillance, pour assurer la sécurité des voyageurs.

Le secteur du transport de la wilaya sera également renforcé par le lancement en juin prochain d'un projet d'une gare routière de type "B" à N'goussa et de deux autres de classe "C" à Taïbet et Témacine, ainsi que de cinq stations urbaines à travers la cité Bamendile (banlieue ouest de la ville d'Ouargla), à Tougourt, Sidi-Khouiled, El Hadjera, et Taïbet, dans l'objectif de promouvoir les prestations du transport urbain, et d'être aussi au diapason à l'essor urbanistique que connaît cette wilaya.

Elles permettront aussi l'organisation et la structuration des activités de transport, et aussi la création de postes d'emploi au profit des jeunes de la région, à travers l'investissement notamment dans la gestion des activités commerciales dans les nouvelles gares routières.

BISKRA

Des agriculteurs revendiquent le raccordement au réseau électrique

Des agriculteurs de l'oasis "Kamaâ", dans la commune de Doussen dans la wilaya de Biskra se sont rassemblés mardi en fin d'après midi revendiquant le raccordement au réseau de l'électricité, a-t-on constaté. Les protestataires ont paralysé la circulation sur l'axe routier du chemin de wilaya (CW) 61 reliant Ouled Djellal à Lioua au niveau de la localité El Margab de l'ouest, connue sous l'appellation "Kamaâ" dépendant de la commune de Doussen.

Les habitants de cette région réclament l'amélioration de leurs conditions de vie et l'accompagnaient dans leurs activités professionnelles, essentiellement l'agriculture notamment dans le volet irrigation.

De son côté, le président de l'Assemblée populaire (APC) de Doussen, Hocine Sekal a relevé qu'un projet de raccordement en électricité rural de la localité de Doussen a été inscrit pour cette collectivité dans le cadre du Fonds du sud détaillant que le projet totalise l'installation de 5 km de linéaire est actuellement en phase "de validation des fonds dégagés pour le projet".

APS

EGYPTE

Un référendum pour consolider le pouvoir du Président Sissi

Les bureaux de vote ont ouvert samedi 20 avril en Egypte pour un référendum sur une révision constitutionnelle autorisant le président Abdel Fattah Al-Sissi, élu en 2014, à prolonger son mandat et à consolider son pouvoir.



M Sissi a voté au Caire dès l'ouverture des bureaux de vote à 9 h, selon des images de la télévision d'État.

En tout, environ 62 millions d'Égyptiens, sur une population de près de 100 millions de personnes, sont appelés à se rendre dans l'un des quelque 13.000 bureaux de vote du pays d'ici à lundi soir. Samedi, les bureaux de vote étaient décorés aux couleurs nationales et placés sous haute protection de la police et de l'armée, ont constaté des journalistes de l'AFP. Dès vendredi, les Égyptiens de l'étranger ont pu voter à l'intérieur des missions diplomatiques.

Les nouvelles dispositions permettaient de faire passer le deuxième

mandat d'Abdel Fattah Al-Sissi de quatre à six ans, portant son terme à 2024. Le chef de l'État égyptien pourrait ensuite se représenter en 2024 pour un troisième mandat, ce qui le reconduirait au pouvoir jusqu'en 2030. Outre la durée du mandat présidentiel, la révision doit accroître le contrôle du pouvoir judiciaire par l'exécutif et institutionnaliser le rôle politique de l'armée, pilier du régime. Les changements prévoient également de rétablir le bicamérisme, avec le rétablissement d'un Sénat, qui avait été supprimé en 2012. Un quota de 25 % de femmes au Parlement doit être instauré et le président pourra également nommer un voire plusieurs vice-

présidents. Les soutiens de Sissi considèrent ces changements indispensables pour que le président en exercice puisse parvenir à boucler des projets de développement et des réformes économiques majeures. Les détracteurs de cette réforme constitutionnelle y voient une bascule vers un régime autoritaire, avec davantage de pouvoirs concentrés par Sissi.

L'opposition a d'ailleurs reproché au pouvoir d'avoir organisé ce référendum au pas de charge – la commission électorale n'en a annoncé les dates que mercredi, au lendemain de l'adoption de la réforme par les parlementaires.

Cette série d'amendements est "sans

précédent dans l'histoire [moderne] de l'Égypte", estime Mustapha El-Sayyid, professeur de sciences politiques à l'université américaine du Caire. Samedi, l'ONG Human Rights Watch a dénoncé le fait que les amendements allaient "consolider le pouvoir autoritaire" en Égypte. Un groupe d'ONG égyptiennes a par ailleurs estimé cette semaine que le climat politique ne permettait pas la tenue d'un référendum constitutionnel avec des garanties ne serait-ce que minimales d'impartialité et d'équité. Si la victoire du "oui" à ce référendum est attendue, les observateurs estiment que le taux de participation sera perçu comme le révélateur de la popularité d'Al-Sissi, en baisse depuis 2016 et la mise en place de mesures d'austérité. Les résultats du scrutin sont attendus le 27 avril.

KOSOVO

Rapatriement de 110 ressortissants de Syrie

Les autorités kosovares ont rapatrié samedi de Syrie 110 personnes, essentiellement des femmes qui avaient suivi leurs compagnons enrôlés dans les rangs des djihadistes et leurs enfants ainsi que quatre combattants, a annoncé le ministre kosovar de la Justice, Abelard Tahiri.

"Aujourd'hui, dans les premières heures de la matinée, une opération très sensible et importante a été conduite avec l'aide des États-Unis, dans laquelle le gouvernement du Kosovo a rapatrié 110 ressortissants de la zone de guerre en Syrie", a déclaré M. Tahiri à la presse. Il s'agit de "quatre (ressortissants) qui étaient combattants, de 32 femmes et de 74 enfants, dont neuf qui ont perdu leurs parents dans la guerre", a précisé le commandant de la police kosovare, Rashit Qalaj. Ils ont été rapatriés par un avion qui s'est posé dans la nuit à l'aéroport de Pristina. Ces personnes "méritent une réhabilitation et l'espoir d'une vie paisible et loin des conflits", a ajouté le ministre de la Justice.

Quelque 300 ressortissants kosovars ont rejoint les rangs des jihadistes en Syrie et en Irak, selon le ministère kosovar de l'Intérieur. Environ 70 d'entre eux ont été tués et 120 sont rentrés avant samedi dans leur pays, la plupart d'entre eux ont été arrêtés après leur retour.

Pour prévenir le recrutement de djihadistes, le Kosovo s'est doté en mars 2015 d'une loi prévoyant des peines allant jusqu'à 15 ans de prison pour ses ressortissants qui partent combattre à l'étranger.

Agences

ALLEMAGNE

Une nouvelle loi sur l'immigration pour faciliter les expulsions

L'Allemagne a adopté, en Conseil des ministres, quatre nouveaux projets de loi sur l'immigration. Deux d'entre eux visent à faciliter l'intégration de réfugiés. Celui qui veut faciliter les expulsions de demandeurs d'asile déboutés suscite des polémiques en raison des mesures prévues.

La "loi sur le retour ordonné", le texte adopté ce mercredi en Conseil des ministres, doit permettre de faciliter les expulsions vers leur pays d'origine des migrants qui n'ont plus de titre de séjour, en général des demandeurs d'asile déboutés. Le ministre de

l'Intérieur, Horst Seehofer, critique depuis des mois le fait que de nombreuses expulsions ne puissent avoir lieu. Soit parce que les personnes concernées ne sont pas en possession d'un passeport de leur pays d'origine ou bien parce qu'elles sont prévenues de leur expulsion imminente et disparaissent. 26.000 retours au pays ont eu lieu l'an dernier, un chiffre en baisse par rapport à 2017, mais 31.000 n'ont pu avoir lieu. Le texte prévoit que les personnes qui ne se montrent pas coopératives, par exemple en ne se procurant pas un passeport de leur pays

d'origine, pourront avoir une obligation de résidence ou être privées du droit de travailler. La nouvelle loi prévoit également la possibilité de placer les personnes concernées dans des prisons normales en attendant leur expulsion, les places dans les centres de rétention spécialement créés pour cela étant largement insuffisantes. Une mesure qui provoque des polémiques notamment à droite, car elle est contraire au droit européen estimant que cela n'est possible que si les personnes concernées constituent un danger pour la sécurité.

BAHREÏN

Vague de lourdes condamnations et déchéances de nationalité

Cent trente-huit personnes ont été condamnées à des peines allant jusqu'à la prison à vie au Bahreïn. Elles étaient jugées pour "terrorisme" dans ce pays du golfe régulièrement critiqué pour sa répression de toute opposition politique. Les 138 condamnés ont par ailleurs été déchus de leur nationalité bahreïnienne.

Près d'un millier de personnes ont été déchues de leur nationalité par la justice de Bahreïn depuis 2011, date à laquelle ce petit royaume de la péninsule arabique a été le théâtre d'un bref

mouvement de protestations, sur fond de "Printemps arabes" dans la région. Ce mardi encore, 138 personnes ont été privées de leur nationalité, - un nombre record -, 69 d'entre-elles sont condamnées à de la prison à vie, les autres ont écopé de peines allant de 10 à 3 ans de détention.

Lors de ce procès de masse, les accusés ont été jugés pour "formation d'un groupe terroriste" et pour la justice de Bahreïn, c'est l'Iran qui a œuvré à la constitution de ce réseau. L'accusation pointe même la responsabilité des

Gardiens de la révolution, l'armée idéologique de la République islamique d'Iran que les États-Unis viennent d'inscrire sur leur liste d'organisation terroriste.

Particularité du royaume de Bahreïn : cette monarchie du golfe est peuplée d'une majorité de musulmans chiites. La dynastie sunnite au pouvoir et son puissant voisin saoudien accusent sans relâche l'Iran chiite de vouloir déstabiliser Bahreïn.

Agences

Face aux enjeux géostratégiques, attention à la dérive économique et sociale qui conduira à la déstabilisation de l'Algérie

L'économie est souvent oubliée par certains politiques au niveau des différentes interventions sur les plateaux de télévision comme si l'Algérie vivait isolée du reste du monde. Le dernier rapport de la Banque mondiale d'avril 2019 note que l'Algérie fonctionne sur la base d'un cours de 95/100 dollars et qu'en cas de tout retournement des tendances mondiales du prix des hydrocarbures, cela accroîtra les tensions budgétaires avec une aggravation des déficits budgétaires et courant qui devraient atteindre respectivement 8,5 et 8,1% du PIB.



Face aux enjeux géostratégiques, attention à la dérive économique et sociale qui conduira à la déstabilisation de l'Algérie

L'économie est souvent oublié par certains politiques au niveau des différentes interventions sur les plateaux de télévision comme si l'Algérie vivait isolée du reste du monde. Le dernier rapport de la Banque mondiale d'avril 2019 note que l'Algérie fonctionne sur la base d'un cours de 95/100 dollars et qu'en cas de tout retournement des tendances mondiales du prix des hydrocarbures, cela accroîtra les tensions budgétaires avec une aggravation des déficits budgétaires et courant qui devraient atteindre respectivement 8,5 et 8,1% du PIB.

PAR Dr *ABDERRAHMANE MEBTOUL

L'institution internationale abaisse ses prévisions de croissance pour l'Algérie en 2018 de 2,5 à 1,5%, et prévoyant, 1,9% en 2019, 1,7 % en 2020 et 1,4 % en 2021, taux inférieur à la croissance démographique donc un taux de chômage croissant. Plus précis, le rapport note que les groupes de population affichant les plus forts taux de chômage restent les mêmes : 19,4% chez les femmes et 29,1% dans la tranche des 16-24 ans. Comme il ne faudra pas oublier l'impact du financement non conventionnel qui représente environ 31% du PIB en janvier 2019 qui aura certainement un impact inflationniste au bout de deux années qui lamènera le pouvoir d'achat, notamment des couches les plus défavorisées. Avec le risque d'un retour au FMI horizon 2022, avec une dévaluation forcée du dinar, quel que soit le pouvoir en place, il ne faudrait plus parler d'indépendance politique ou économique, les lois économiques étant insensibles aux slogans populistes.

1.- La crise et les 10 raisons du dérapage du dinar algérien

On ne peut isoler la sphère réelle de la sphère monétaire, le cours du dinar sur le marché parallèle entre 08/10 avril 2019 fluctue entre 213/214 dinars un euro et entre 187/189 dinars un dollar contre un cours sur le marché officiel 134 dinars un euro et 118/119 dinars un dollar. Que nos responsables visitent les sites où fleurit l'informel de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud et ils verront que l'on peut lever des milliards de centimes à des

taux d'usure mais avec des hypothèques, car existe une intermédiation financière informelle. Les mesures autoritaires bureaucratiques produisent l'effet inverse et lorsqu'un gouvernement agit administrativement et loin des mécanismes transparents et de la concertation sociale, la société enfante ses propres règles pour fonctionner qui ont valeur de droit puisque reposant sur un contrat entre les citoyens, s'éloignant ainsi des règles que le pouvoir veut imposer. Il s'agit de poser la véritable problématique, devant cerner les causes essentielles de la distorsion entre la valeur officielle du dinar et celle du marché, écart d'environ 50% et donc de s'attaquer à l'essence du mal et non aux apparences. Je recense dix raisons essentielles :

- **Premièrement**, l'écart s'explique par la faiblesse de la production et la productivité, l'injection de monnaie sans contreparties productives augmente le niveau de l'inflation. Selon plusieurs rapports internationaux, la productivité du travail de l'Algérie est l'une des plus faibles au niveau du bassin méditerranéen.

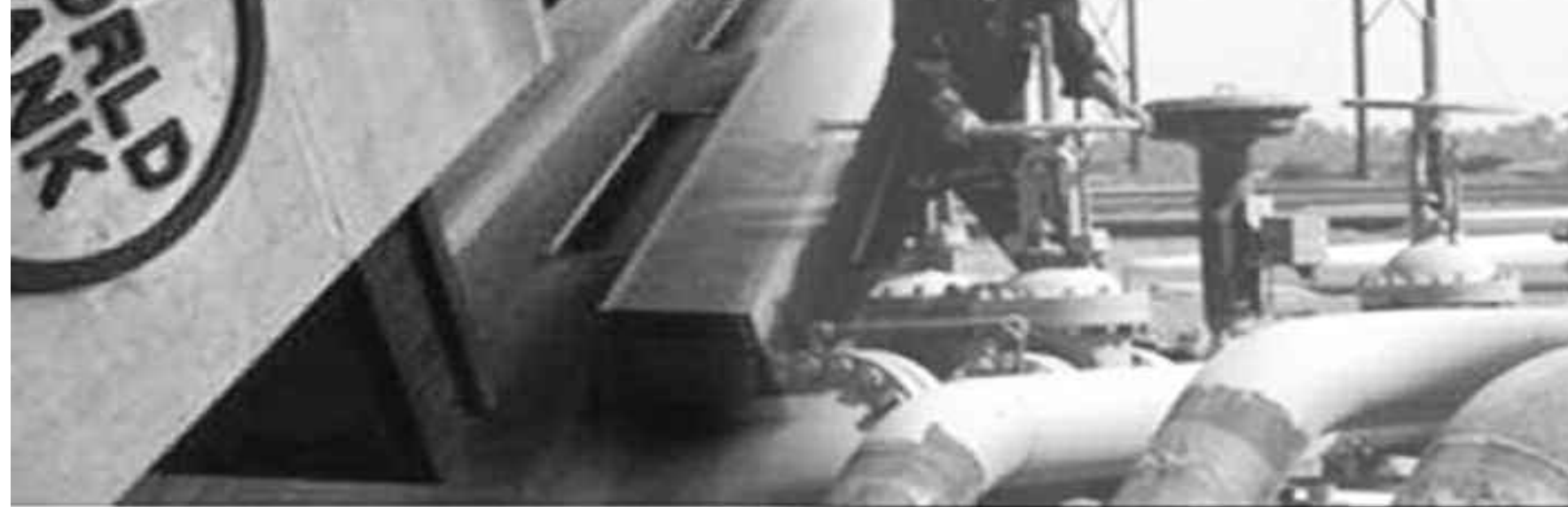
- **Deuxièmement**, le décalage qui existe entre la dépense publique et le faible impact sur le taux de croissance (mauvaise allocation des ressources faute de planification stratégique, corruption à travers les surfacturations ou mauvaise gestion).

- **Troisièmement**, l'écart s'explique par la diminution de l'offre du fait que la crise mondiale, combinée avec le décès de nombreux retraités algériens, a large-

ment épongé l'épargne de l'émigration.

- **Quatrièmement**, cette baisse de l'offre de devises a été contrebalancée par les fortunes acquises régulièrement ou irrégulièrement par la communauté algérienne localement et à l'étranger qui font transiter irrégulièrement ou régulièrement des devises en Algérie montrant clairement que le marché parallèle de devises est bien plus important que l'épargne de l'émigration. Ces montants fonctionnant comme des vases communicants entre l'étranger et l'Algérie renforcent ainsi l'offre. Il existe donc un lien dialectique entre ces sorties de devises dues à des surfacturations et l'offre, sinon cette dernière serait fortement réduite et le cours sur le marché parallèle de devises serait plus élevé, jouant donc, comme amortisseur à la chute du dinar sur le marché parallèle. La hausse du cours actuellement montre que ce retour des devises s'est nettement ralenti et que la demande provient surtout de la sphère sociale ayant d'importants montants en dinars

- **Cinquièmement**, la demande provient de simples citoyens qui voyagent : touristes, ceux qui se soignent à l'étranger et les hadjis du fait de la faiblesse de l'allocation de devises qui demeure très dérisoire. Mais ce sont les agences de voyages qui à défaut de bénéficier du droit au change recourent elles aussi aux devises du marché noir étant importateurs de services. Majoritairement, elles exportent des devises au lieu d'en importer



comme le voudrait la logique touristique comme en Turquie, au Maroc ou en Tunisie.

- **Sixièmement**, la forte demande provient de la sphère informelle existant une intermédiation financière informelle loin des circuits étatiques, expliquant le résultat mitigé de la mesure d'intégrer ce capital argent au sein de la sphère réelle.

- **Septièmement**, l'écart s'explique par le passage du Remdoc au Credoc, instauré en 2009, qui a pénalisé les petites et moyennes entreprises et n'a pas permis de juguler comme cela était prévu la hausse des importations qui ont doublé depuis 2009, tout en renforçant les tendances des monopoleurs importateurs. Nombreux sont les PME/PMI pour éviter les ruptures d'approvisionnement ont dû recourir au marché parallèle de devises. A cela s'ajoutent les risques du financement non conventionnel, en cas de non maîtrise, alimentant les seg-

ments non productifs, engendrant une inflation à terme qui risque de conduire à la dépréciation du dinar tant sur le marché officiel que parallèle.

- **Huitièmement**, beaucoup d'Algériens et d'étrangers utilisent le marché parallèle pour le transfert de devises, puisque chaque algérien a droit à un montant sur ses propres fonds sans passer par la banque, par voyage transféré, utilisant leurs employés pour augmenter le montant, assistant certainement, du fait de la méfiance, à une importante fuite de capitaux de ceux qui possèdent de grosses fortunes.

- **Neuvièmement**, pour se prémunir contre l'inflation, et donc la détérioration du dinar algérien, l'Algérien ne place pas seulement ses actifs dans le foncier, l'immobilier ou l'or, mais une partie de l'épargne est placée dans les devises.

- **Dixièmement**, beaucoup de ménages et d'opérateurs se met-

tent dans la perspective d'une chute des réserves de change achètent les devises sur le marché informel. La baisse des réserves de change fonction des entrées de devises des hydrocarbures représentant directement et indirectes avec les dérivées plus de 98%, qui tiennent la cotation du dinar à environ 70% Si les réserves de change tendaient vers zéro, en plus avec le recours accéléré au financement non conventionnel (plus de 31% du PIB à fin janvier 2019, selon le rapport du FMI d'avril 2019) qui accélérerait le taux d'inflation, le cours officiel serait d'environ 200 dinars un euro et le cours sur le marché parallèle tendrait vers 250/300 dinars un euro. En effet, les réserves de change selon la banque d'Algérie ont évolué récemment ainsi : 2012 :190,6 milliards de dollars, 2013 :194,0 milliard de dollars, 2014 :178,9 milliards de dollars, 2015 :144,1 milliards de dollars, 2016 :114,1 milliards de dollars, 2017 :97,3 milliards de dollars et fin 2018, 79 milliards de dollars.

2.- Les incidences financières du blocage politique

Le dérapage du dinar (une dévaluation doit être avalisée en Conseil des ministres) sur le marché officiel contredit les lois élémentaires de l'économie où toute dévaluation en principe devrait dynamiser les exportations hors hydrocarbures qui n'ont été pour les produits manufacturés d'environ 600 millions de dollars pour 2018, le reste étant constitué d'hydrocarbures et de ses dérivées. En Algérie, le dérapage du dinar a produit l'effet contraire, les mesures monétaires sans les synchroniser à la sphère réelle au sein d'une vision stratégique tenant compte de l'évolution du monde, ayant eu peu sans effets sur les exportations et surtout les importations de biens (45 milliards de dollars) et services (10/11 milliards de dollars) an entre 2010/2018) soit au total, d'environ 55/56 milliards de dollars pour une recette en devises en 2018 d'environ 39,5

milliards de dollars, dont 38,607 milliards de dollars de recettes pour Sonatrach et ses associés. Car les données d'un excédent commercial pour les deux premiers mois de 2019 de 313 millions de dollars (données des douanes) doivent être maniées avec précaution, ne comptabilisant pas les services, et étant du d'une part à la remontée du cours du pétrole et d'autre part, en tendance annuelle les opérateurs ne se livrent pas à une importation massive les crédits de paiements étant souvent débloqués vers mars/avril de l'année. C'est que le dérapage du dinar (la Banque d'Algérie parle de glissement) voile l'importance du déficit budgétaire, biaisant les comptes publics. La raison essentielle est qu'en dévaluant le dinar par rapport au dollar, nous aurons une augmentation artificielle de la fiscalité des hydrocarbures, et la fiscalité ordinaire à travers la taxe des produits importés. Ce dérapage accélérera l'inflation intérieure. Tout cela voile l'efficacité réelle du budget de l'Etat à travers la dépense publique, et avait gonflé par le passé artificiellement le fonds de régulation des recettes calculé en dinars qui s'est épuisé fin 2017. L'inflation étant la résultante, cela renforce la défiance vis-à-vis du dinar où le cours officiel se trouve déconnecté par rapport au cours du marché parallèle traduisant le cours réel du marché. D'une manière générale, la lutte contre la sphère informelle implique, avant tout, l'efficacité des institutions et une moralisation de la pratique des structures de l'Etat elles-mêmes au plus haut niveau de dépenses, en contradiction avec les pratiques sociales malgré des discours moralisateurs, avec cette montée de la paupérisation qui crée une névrose collective. C'est seulement quand l'Etat est droit est qu'il peut devenir un Etat de droit. Quant à l'Etat de droit, ce n'est pas un Etat fonctionnaire qui gère un consensus de conjoncture ou une duplicité provisoire, mais un Etat fonctionnel qui fonde son autorité à partir d'une certaine philosophie

du droit d'une part, d'autre part par une assimilation consciente des besoins présents de la communauté et d'une vision future de ses perspectives. Dans ce cadre, la sphère informelle en Algérie est favorisée par l'instabilité juridique et le manque de visibilité de la politique socio-économique. Les entrepreneurs qu'ils soient nationaux ou étrangers demandent seulement à voir clair, du moins ceux qui misent sur le moyen et long terme (investissement inducteurs de valeur ajoutée contrairement à l'importation solution de facilité). Or, ils sont totalement désemparés face aux changements périodiques du cadre juridique, ce qui risque de faire fuir le peu de capitaux surtout en cette période de crise qui montre le rapatriement massif vers les pays d'origine et orienter les nationaux vers la sphère informelle. Les lois économiques étant insensibles aux slogans politiques, espérons une nouvelle gouvernance, de la sagesse en dépassant les luttes intestines étroites et privilégiant uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie car la situation économique est grave et le retour au FMI courant 2022 aurait six conséquences : premier impact, une dévaluation du dinar avec comme conséquence la diminution du pouvoir d'achat des revenus fixes ; deuxième impact, dégraissement de la fonction publique, notamment diminution des fonctionnaires, réduction du budget défense nationale/services de sécurité, dont DGSN ; troisième impact, flexibilité du marché du travail ; quatrième impact, subventions ciblées notamment du carburant et des produits de première nécessité ; cinquième impact, privatisation et démonopolisation et réduction du secteur d'Etat y compris le secteur financier et liquidation des entreprises déficitaires ; sixième impact, diplomatiques vis-à-vis des prises de position traditionnelles de l'Algérie au niveau international, sans compter d'éventuels impacts géostratégiques.

A. M.

Urgence d'un Etat de droit et la nécessaire moralisation de la société

La crise politique actuelle doit trouver une solution rapide avant la fin de l'année 2019, si l'on veut éviter à la fois la déstabilisation de l'Algérie et son retrait de la scène internationale comme ce message où on a tourné l'Algérie au ridicule lu à l'ENTV qui a fait le tour du monde : « l'Algérie souhaite une solution politique rapide au Soudan », les réseaux sociaux à l'unisson affirmant qu'il faille d'abord résoudre notre propre crise avant de donner des leçons aux autres.

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Selon plusieurs rapports tant des experts nationaux qu'internationaux, les résultats mitigés sont révélateurs de l'aggravation de la situation qui prévaut en Algérie en matière de gouvernance, où les différents pouvoirs algériens de l'indépendance à ce jour ont été mus par l'unique dépense monétaire grâce aux recettes élevées du pétrole – et non du travail – et selon un rapport de l'OCDE aurait dépensé durant ces deux dernières décennies deux fois plus pour avoir deux fois moins de résultats en référence à des pays similaires. Depuis des décennies, et pas seulement durant la période actuelle, les différents gouvernements algériens ont été incapables de trouver une stratégie à long terme pour l'emploi des jeunes et ce, malgré la création des dispositifs, Ansej, Angem et Anem, les emplois créés, étant éphémères et sous-payés, le chômage touchant particulièrement les jeunes et si l'Algérie n'a pas été touchée par de violentes révoltes populaires, elle n'est pas pour autant immunisée contre un risque d'instabilité sociale persistant. La crise politique actuelle doit trouver une solution rapide avant la fin de l'année 2019, si l'on veut éviter à la fois la déstabilisation de l'Algérie et son retrait de la scène internationale comme ce message où on a tourné l'Algérie au ridicule lu à l'ENTV qui a fait le tour du monde : « l'Algérie souhaite une solution politique rapide au Soudan », les réseaux sociaux à l'unisson affirmant qu'il faille d'abord résoudre notre propre crise avant de donner des leçons aux autres. Comme également ces images de ministres chassés des wilayas et de tout un gouvernement décrié, qui donnent une piètre image de nos institutions alors que l'Algérie est un grand pays et un acteur majeur de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine. Pour éviter tout malentendu, certains soi-disants experts affirment sans données précises que les mouvements d'Al Hirak se répercutent négativement sur l'économie nationale, mais oublient que si l'on continuait avec l'actuelle gouvernance, l'Algérie allait directement à la cessation de paiement horizon 2022 et avec le financement non conventionnel à la dérive vénézuélienne (voir nos différentes contributions www.google.com 2012/2019). Donc l'objectif stratégique est à la fois une nouvelle réorientation de la politique socio-économique et la lutte contre la mauvaise gestion et la corruption qui menacent la sécurité nationale, devant être conscient que tout projet social étant forcément porté par des forces sociales et politiques et économiques. Mais l'on devra éviter tout règlement de comptes qui provoquerait une psychose généralisée, tout citoyen étant présumé innocent jusqu'à preuve par la



justice. Au moment où l'on parle d'ouverture de dossiers, l'on devra différencier la mauvaise gestion de la corruption, touchant la majorité des ministères et les autorités locales, ne datant pas d'aujourd'hui, dont certains Premiers ministres et ministres de 1980-2018 qui aujourd'hui veulent se faire une virginité sont fortement interpellés. Depuis l'indépendance politique, cela interpelle plusieurs responsables et pour toute objectivité, pour évaluer les préjudices financiers avec des impacts sur l'Economie et le Social, devant tenir compte de la valeur du dinar par rapport aux devises durant ces 50 dernières années. Le cours est passé (cours achat) de 4,94 dinars un dollar en 1970, 5,03 dinars un dollar en 1980, 12,02 dinars un dollar en 1990, 77,26 dinars un dollar en 2000, 74,31 dinars un dollar en 2010, 99,50 dinars un dollar en 2015 et 119,11 dinars un dollar le 14 avril 2019, le cours sur le marché parallèle évoluant depuis les années 2000 avec un écart en moyenne de 50% par rapport au cours officiel. Cela a été constaté durant les années 1970/1980 avec les surcoûts de projets et des distribution de bénéfices à des unités déficitaires, le programme anti-pénurie, des années 1980-1985, des enrichissements douteux durant la période tragique qu'a connue l'Algérie entre 1990-1999, et récemment sans être exhaustif la nécessaire audit notamment du PNDA (Programme national de développement agricole), de Khalifa, de la Cnan, d'Air Algérie (avec leurs agences à l'étranger budgétaires), la gestion des ports et aéroports, la gestion des télécommunications, les différents barrages, le projet de canalisation d'eau In Salah/Tamanrasset, la route Est-Ouest, Sonatrach, l'affaire de la drogue dite du « Boucher », la mauvaise gestion des ambassades (combien ont-ils coûté en devises et contribué à faire venir des investisseurs), les différents programmes d'habitat et d'infrastructures avec des malfaçons, certaines surfacturations lors des différents programmes d'importation, surcoûts des différentes unités de montage de voitures récentes et même avant des concessionnaires, des montants faramineux de crédits octroyés non remboursés, d'impôts non recouvrés, et les enrichissements sans efforts de certaines personnes tant au niveau national qu'à l'étranger, propriétaire d'immenses fortunes, et l'immoralité pouvant aller qu'au simple citoyen celui qui devait travailler 8h par jour, ne travaillant que trois heures. N'oublions pas la gestion de toutes les administrations centrales et locales administrations dont les comptabilités peu transparentes reposent sur des outils des années 1970, oubliant la rationalisation des choix budgétaires alors que des montants colossaux leur ont été attribués. Les différents instruments de contrôle et de régulation de l'économie nationale sont pratiquement gelés : Cour des comptes, Conseil national

de la concurrence, Conseil économique et social, Conseil national de l'énergie parallèlement à la faiblesse de contre-pouvoirs politique et social où les événements récents ont montré que tant les partis du pouvoir que de l'opposition avec leurs appendices officielles dites « société civile » vivant du transfert de la rente, ont été hors circuit, incapables de servir d'intermédiation politique et social. Sur le plan politique, nous retrouvons deux forces en présence : l'ANP/forces de sécurité et une population manifestant chaque vendredi par dizaines de millions mais non organisée. Sur le plan économique, Sonatrach, c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach, en ce mois d'avril 2019, l'économie algérienne étant une économie totalement rentière, les hydrocarbures irriguant tout le corps social, directement et indirectement procurant 98% des recettes en devises. C'est que la société algérienne traverse une très grave crise morale, tout le monde voulant sa part de rente, quitte à conduire le pays au suicide collectif à l'image du Titanic, ce qui aura des répercussions sur négatives sur le développement futur du pays. N'oubliant jamais que nous sommes à l'ère de la mondialisation du fait de l'interdépendance des économies et des sociétés, et dans une maison de verre, du fait de la révolution dans le domaine des télécommunications et que toute Nation qui ne se développe pas régresse forcément. Aucun pays ne peut y échapper si l'on ne met pas en place de nouveaux mécanismes de régulation afin de réhabiliter la sphère réelle, la monnaie étant au service de l'économie et non un instrument pour la dominer. Et ce, bien entendu, dans le cadre d'une économie concurrentielle tenant compte des avantages comparatifs mondiaux, et devant lier l'efficacité économique avec une profonde justice sociale – les économistes parleront d'équité. Aujourd'hui, nous sommes à l'aube d'une nouvelle transition de la société mondiale, avec de profonds bouleversements géostratégiques, ce qui supposera des ajustements sociaux douloureux et donc une nouvelle régulation sociale afin d'éviter les exclusions. Le chacun pour soi serait suicidaire et nous ramènerait à des conséquences néfastes des effets avec des conflits désastreux. Car il existe des liens inextricables entre un développement durable et la morale – en fait la récompense de l'effort – et une lutte contre la corruption sous ses différentes formes. Les économistes et les politiques durant cette transition inévitable de la société, devant repenser les liens entre l'éthique et le développement, l'Algérie ayant souvent les meilleures lois du monde mais rarement appliquées car supposant des institutions crédibles et un véritable Etat de Droit. Dans ce cadre, je ne saurais trop insister que le contrôle efficace doit avant tout se fonder sur un Etat de Droit, avec l'implication des citoyens à travers la société civile, une véritable opposi-

tion sur le plan politique, une véritable indépendance de la justice, tout cela accompagné par une cohérence et visibilité dans la démarche de la politique socio-économique, un renouveau de la gouvernance au niveau global afin de délimiter clairement les responsabilités et pour plus de moralité des dirigeants aux plus hauts niveaux afin de faciliter la symbiose Etat/citoyens. Devant éviter à tout prix les règlements de comptes, face aux nombreux dossiers, dont certains traînent dans les tiroirs depuis des années, il faudrait une armée de contrôleurs. La situation socioéconomique souvent oubliée est d'une extrême gravité avec le risque d'un retour au FMI horizon 2022 implique une solution politique rapide, car la crise actuelle est avant tout politique, avec une nouvelle gouvernance et des personnes morales, si l'on veut éviter la récession économique et la déflagration sociale de l'Algérie dont les impacts négatifs toucheront en premier lieu les couches les plus vulnérables. Et dans ce cas, quel que soit le pouvoir en place, il ne faudrait plus parler d'indépendance politique ou économique, les lois économiques étant insensibles aux slogans populistes avec le risque de tensions sociales vivaces. Car Toute déstabilisation de l'Algérie, comme je le soulignais dans deux interviews récentes (2016/2017), l'une aux USA, à l'American Herald Tribune et l'autre en France à la Tribune.FR, aurait des répercussions internes, mais également géostratégiques sur toute la région. J'ose espérer un avenir meilleur pour mon pays, en ces moments de grands bouleversements géostratégiques avec plus de décentralisation, plus d'espace de libertés, le renforcement du rôle de la femme dans la gestion de la Cité, signe de la vitalité de toute société, et le renforcement du dialogue productif, loin de tout extrémisme, rassemblant tous les algériennes et algériens au sein d'institutions démocratiques tenant compte de notre anthropologie culturelle. Force est de reconnaître que l'Algérie n'a pas encore trouvé de modèle de croissance susceptible de réduire les inégalités, le chômage et la pauvreté ayant deux choix : faire des efforts pour réformer ses institutions et l'économie vers plus de démocratie et de transparence, ou régresser vers une attitude protectionniste dans un effort pour maintenir le statu quo politique. Et là... on en revient toujours à la morale, (la vertu du travail), intimement liée à l'Etat de droit et à la démocratisation de la société, surtout des responsables qui doivent donner l'exemple s'ils veulent mobiliser leur population et éviter l'anémisation de la société, porteuse de décadence. Un phénomène déjà analysé avec minutie par le grand sociologue maghrébin Ibn Khaldoun dès le XIV^e siècle. Les différentes composantes de notre société, doivent concourir ensemble à la paix, à la sécurité et à la stabilité condition de profondes réformes permettant un développement durable au profit de tous les Algériennes et Algériens. Il s'agit là de l'unique voie que doivent emprunter les Algériens afin de transcender leurs différends, à vaincre la haine et les peurs qui les habitent, à exorciser leurs démons et à trouver de nouvelles raisons de vivre harmonieusement ensemble et de construire, toujours ensemble, le destin exceptionnel que de glorieux aînés de la génération du 1er Novembre 1954 ont voulu désespérément pour eux.

A.M.

"Sécuriser le patrimoine culturel", thème du Mois du patrimoine 2019



La ministre de la Culture, Meriem Merdaci, a annoncé samedi à Alger le lancement officiel des festivités du Mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), sous le thème "Sécuriser le patrimoine culturel".

Dans son allocution d'ouverture de la journée d'étude organisée à cette occasion au Palais de la culture, Moufdi-Zakaria, Mme Merdaci a mis en avant l'importance du thème retenu cette année pour célébrer le Mois du patrimoine, expliquant que la sécurisation du patrimoine culturel était, désormais, un impératif face à la recrudescence du phénomène du trafic des pièces archéologiques et de biens culturels. Consciente de la gravité de tels actes et de leur incidence sur sa sécurité nationale, l'Algérie a déployé d'énormes efforts dans ce domaine, a-t-elle rappelé. Par ailleurs, la ministre a précisé que le concept de sécurisation des biens et

du patrimoine "ne se limite pas au seul traitement sécuritaire mais englobe aussi l'ensemble des mesures préventives à mettre en œuvre pour contrer tout préjudice", d'autant que le ministère de la Culture s'attèle en cette période à mettre en place des approches susceptibles de dynamiser le rôle de la culture dans la promotion du tourisme des sites et parcs culturels. Elle a ajouté que cette démarche implique davantage d'investissements dans la sécurité préventive et dans la formation avec la contribution de différents secteurs et la dynamisation du rôle de la société civile dans la sensibilisation à l'importance de préserver le patrimoine". Evoquant le programme du Mois du patrimoine 2019, Mme Merdaci a fait état des festivités riches et diversifiées à l'échelle nationale, organisées par les directions de la Culture et des établissements chargés de la protection du patrimoine, rappelant que l'Algérie était le seul pays maghrébin à célébrer encore cette manifestation. Les actes de la journée d'étude se sont poursuivis par une série de confé-

rences sur le thème "Sécuriser le patrimoine culturel", dont celles des représentants de la Gendarmerie nationale (GN), de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et des Douanes algériennes. Les intervenants n'ont pas manqué de fournir des statistiques sur les activités de leurs structures en matière de protection du patrimoine, rappelant à cet effet les efforts déployés pour lutter contre le vol et le trafic illicite des biens culturels. Des représentants d'associations actives également dans le domaine de la protection du patrimoine ont mis en avant, lors de leurs interventions, le rôle de l'approche participative dans la sensibilisation à l'importance du patrimoine culturel. L'Algérie célèbre, juin prochain, le 45e anniversaire de la signature de la Convention de 1970 concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels, une des premières conventions en matière de lutte contre le trafic illicite des biens culturels.

Activités artistiques et visites à des sites historiques à Naâma

La Direction de la culture de la wilaya de Naâma a programmé, pour la célébration du Mois du patrimoine, des activités artistiques, folkloriques et scientifiques mettant en exergue la richesse et la diversité du patrimoine culturel de la wilaya. Cette manifestation, qui sera abritée à partir de la semaine prochaine par la Maison de la culture Ahmed-Chami et ses annexes, verra la participation d'associations locales et l'organisation d'expositions de produits traditionnels, de plats populaires et du folklore, proposant des genres locaux, dont la danse âlaoui, ainsi que des visites aux sites culturels anciens.

Au mois du Ramadhan, des troupes, dont celles de Mécheria et de Maalam Mansour, Ahabab Gnawa d'Aïn-Sefra, Moulay Tayeb du baroud, et El Kawthar de l'inchad, animeront des soirées.

Une journée d'étude sur les moyens de valorisation des monuments comme legs civilisationnel est programmée avec la participation de chercheurs et archéologues.

L'association Tnanet de Sfisifisa présentera une fiche technique sur les monuments archéologiques remontant à des époques historiques lointaines au sud de la wilaya.

La tente de poésie "Khaïma" de la commune touristique de Tiout est prévue avec des poètes du melhoun de plusieurs localités de la région.

Pour sa part, l'association Atlas des arts de Mécheria organisera deux concours, le premier dans le 4e art et le deuxième pour détecter des jeunes talents littéraires.

La cérémonie de clôture de célébration du Mois du patrimoine sera organisée pour honorer certains artistes, troupes théâtrales, écrivains et musiciens locaux ainsi que des lauréats des concours culturels organisés à cette occasion.

25 affaires de vol de biens culturels traitées lors du 1^{er} trimestre 2019

Les services de la Gendarmerie nationale ont traité, lors du premier trimestre de 2019, 25 affaires liées au vol de biens culturels, avec arrestation de 3 individus à Khenchela, dont un étranger, pour exploitation d'un site archéologique non connu à la recherche de débris de monuments juifs, a indiqué, samedi à Alger, le commandant Medjahed Laribi, représentant du Commandement de la Gendarmerie nationale. Intervenant lors d'une journée d'étude sur "la sécurisation du patrimoine culturel" organisée au Palais de la Culture à l'occasion du Mois du patrimoine, le commandant Medjahed Laribi du Bureau central de protection du patrimoine culturel et historique relevant de la Gendarmerie nationale a fait savoir que "le premier trimestre

de 2019 s'est soldé par le traitement de plus de 25 affaires, dont la plus importante avait trait à une tentative d'atteinte à un site archéologique non connu ou abandonné dans la wilaya de Khenchela ayant conduit à l'arrestation de 3 individus, dont un ressortissant européen possédant en plus la double nationalité israélienne. Ce ressortissant européen, docteur en archéologie maîtrisant 5 langues, effectuait en compagnie de ces deux assistants des fouilles illégales sur un site abandonné sur le territoire de la wilaya de Khenchela à la recherche de débris attestant une existence juive dans la région", a-t-il précisé, ajoutant que le ministère de la Culture "avait été informé des détails de cette affaire, traitée depuis 20 jours seulement".

Evoquant la répartition géographique des affaires traitées, le commandant Medjahed Laribi a fait état d'une "l'est du pays où les ruines romaines sont les plus prisées sur le marché noir". En Algérie, le trafic des biens culturels concerne principalement (à plus de 60%) les pièces numismatiques et les pointes de flèches datant de la préhistoire, a-t-il fait savoir ajoutant que les pièces de monnaie en or des périodes des Aghlabides et des Almoravides sont les objets les plus recherchés. Quant au bilan des services de la Sûreté nationale entre 2016 et le premier trimestre 2019, le Commissaire principal de police, Moulay Achour, chargé de la lutte contre les atteintes au patrimoine culturel, a fait état de

123 affaires traitées et 8.600 biens culturels récupérés, dont 7.500 pièces de monnaie.

Organisée par le ministère de la Culture, cette journée d'études donne le coup d'envoi officiel de la célébration du Mois du patrimoine, qui s'étale du 18 avril au 18 mai prochain.

La célébration du Mois du patrimoine, célébrée cette année sous le thème "Sécuriser le patrimoine culturel", coïncide avec le 45e anniversaire de la ratification par l'Algérie du premier accord international de lutte contre le trafic illicite des biens culturels approuvé par la convention de l'Unesco concernant les mesures à prendre pour interdire l'importation, l'exportation et le transfert illégal des biens culturels.

BARÇA

Pris en grippe par le Camp Nou, ça ne s'arrange pas pour Coutinho

Auteur d'une célébration controversée contre Manchester United (3-0), le milieu offensif Philippe Coutinho a été sifflé par le Camp Nou, samedi contre la Real Sociedad (2-1). L'avenir du Brésilien au FC Barcelone s'obscurcit, encore un peu plus... Coutinho s'est définitivement mis à dos ses propres supporters... La semaine qui s'achève pourrait bien avoir marqué un tournant dans la carrière de Philippe Coutinho au FC Barcelone... Décevant depuis son arrivée en janvier 2018, pour 160 millions d'euros (bonus compris), le milieu offensif de 26 ans est annoncé sur le départ depuis plusieurs semaines, et les récents événements risquent d'avoir eu raison de sa patience. Mardi, le Brésilien a pourtant livré une belle prestation, agrémentée d'un but sublime lors du quart de finale retour de la Ligue des Champions contre Manchester United (3-0). Sauf qu'au moment de célébrer son but, l'ancien joueur de Liverpool a eu la mauvaise idée de toiser le public du Camp Nou et de se boucher les oreilles, façon Depay. Cette manière de dire, *"les critiques ne m'atteignent même pas"*, a été perçue comme une véritable déclaration de guerre par les supporters catalans,



même si Coutinho a ensuite tenté d'éteindre l'incendie. *"J'ai toujours été une personne respectueuse, vis-à-vis de tout le monde. Et la vérité, pour que les gens sachent, c'est que je dois souvent*

me boucher les oreilles pour me focaliser sur mon jeu ou mon travail. Pour m'empêcher d'être dans l'affect", a expliqué l'Auriverde, lors d'une interview accordée au Youtuber Koko. Valverde noie le pois-

son, mais... Ces tentatives de justification n'ont absolument pas convaincu les supporters qui ont riposté samedi, lors de la réception de la Real Sociedad (2-1). Dès son entrée en jeu à la 72e minute, le Brésilien a été copieusement sifflé, avant de l'être à nouveau sur chaque ballon touché... *"Le public est derrière Coutinho et Coutinho avec le public"*, a osé dire l'entraîneur blaugrana, Ernesto Valverde, pour tenter de calmer le jeu après la rencontre, mais personne n'est dupe. Déjà en plein doute sur son avenir, le natif de Rio de Janeiro risque en effet, d'interpréter cet épisode comme une preuve supplémentaire, que son futur ne s'écrit plus au Barça. L'hostilité du public à son égard pourrait également inciter le club catalan, à ouvrir la porte à la recrue la plus chère de son histoire, à condition de s'y retrouver financièrement (la somme de 130 M€ est évoquée). Les intérêts de Manchester United et de Chelsea, en cas de levée de son interdiction de recruter et de départ d'Eden Hazard au Real Madrid pourraient faciliter les choses

LIVERPOOL

Jürgen Klopp et la "saison exceptionnelle" de Virgil van Dijk



Impressionnant dans tous les aspects du jeu cette saison, si bien sous les couleurs de Liverpool que celles des Pays-Bas, le défenseur Virgil van Dijk s'est imposé, comme le meilleur axial du monde ces derniers mois. Aligné à 34 reprises en Premier League et buteur par trois fois lors de cet exercice 2018-2019, c'est un euphémisme de dire, que le Batave a largement contribué à la bonne saison des Reds, leur permettant en grande partie, de jouer la course au titre avec Manchester City.

Âgé de 27 ans et finaliste de la dernière Ligue des Champions, Virgil van Dijk ne cesse de récolter les louanges Outre-Manche. Dernièrement, le Néerlandais a été nommé parmi les six joueurs en lice, pour remporter le prestigieux titre de meilleur joueur de Premier League de la saison, aux côtés des joueurs du Manchester City, Raheem Sterling, Sergio Aguero et Bernardo Silva, de la star de Chelsea Eden Hazard ou encore, de son coéquipier Sadio Mané. *"Est-ce que je serais triste, si Van Dijk ne remporte pas le titre de joueur de l'année? Pour lui oui, bien sûr. Il a fait une saison exceptionnelle. L'aura-t-il mérité? Bien sûr. C'était déjà le cas la saison dernière lorsque Kevin De Bruyne et Mohamed Salah ont tous deux réalisé des saisons incroyables, et que Mohamed l'a remporté. Nous en sommes heureux et pas parce que De Bruyne l'a perdu, car il l'aurait mérité aussi"*, a justement déclaré son entraîneur, Jürgen Klopp à ce sujet, samedi.

"Je pense que c'est la même chose dans ce cas. C'est clair, c'est pareil, je serais très heureux que Virgil gagne, c'est clair", a-t-il ajouté ensuite, au sujet de son puissant défenseur central, recruté à Southampton durant l'hiver 2018. Au même titre que son entraîneur, ils devraient être nombreux à voter pour le défenseur central qui, en plus de ses prouesses défensives, a brillé par sa régularité tout au long de la saison avec Liverpool

REAL MADRID

Fabio Capello est formel, le club va frapper fort cet été

Luka Jovic, Eden Hazard, Paul Pogba, Neymar... Ces derniers mois, la liste des joueurs ayant été associés à des rumeurs faisant état d'un transfert vers le Real Madrid, lors du prochain mercato, a été particulièrement longue. Et pour cause, après avoir régné d'une main de maître sur l'Europe, avec trois victoires consécutives en Ligue des Champions, la Maison Blanche est aujourd'hui en pleine reconstruction, éliminée dès les huitièmes de finale de la compétition par l'Ajx Amsterdam, et pointant à une modeste troisième place en Liga. De ce fait, alors que la puissance financière du club madrilène ne date pas d'hier, force est de constater, que des renforts de choix devraient poser leurs valises dans la capitale espagnole cet été, pour participer au renouveau de ce club mythique, entraîné par un certain Zinedine Zidane. À ce sujet, le technicien français, revenu sur le banc du Real quelques mois seulement après son départ, s'est montré assez évasif sur le sujet en conférence de presse, préférant ne pas entrer dans les détails. *"On a parlé de profils de joueurs, ça c'est clair dans ma tête, c'est tout. On verra ce qu'on va pouvoir faire. En tous les cas, ce qui est sûr, c'est qu'il y aura du changement. Mais, le changement est forcément obligatoire pour tout le monde. Une enveloppe de 500 millions d'euros? Il n'y a jamais rien de concrétisé dans ces choses-là, il y a juste des envies, des envies de faire changer certaines choses"*, a ainsi confié ZZ. Si l'ancienne gloire du club et de l'Equipe de France s'est montrée mesurée, Fabio Capello, ancien coach merengue ayant toujours ses entrées à la Maison Blanche, s'est quant à lui livré à des déclarations plus poussées, se montrant très confiant quant aux possibilités financières prêtes à être déployées. *"Des sources bien informées sur le club m'ont dit, que le Real Madrid a une enveloppe de 500 millions d'euros, pour recruter l'été prochain. J'étais à Barcelone la semaine dernière, et quelqu'un qui sait beaucoup sur le Real Madrid me l'a assuré..."*, a balancé l'Italien sur Sky Sports. Une chose est sûre, si le montant de l'enveloppe ne devrait pas être dévoilé de si tôt, le club de Karim Benzema est prêt à frapper fort sur le marché des transferts cet été, après avoir été plutôt calme lors des dernières saisons. Désormais, reste à savoir l'identité des heureux élus, qui devraient tous avoir un point commun : être considérés comme de réels renforts.

OM

Le retour du vrai Luiz Gustavo

Deuxième titularisation d'affilée et deuxième grosse performance, pour Luiz Gustavo. Buteur lors de la victoire de l'Olympique de Marseille à Guingamp (3-1) samedi, le milieu défensif brésilien semble bien de retour à son meilleur niveau. Pour le plus grand bonheur de l'OM et de ses supporters. Comment l'Olympique de Marseille pouvait-il se passer de Luiz Gustavo ? C'est la question que beaucoup, les supporters marseillais en tête, se posaient lorsque Rudi Garcia avait décidé de faire du milieu défensif un simple remplaçant, depuis le mois de février. Taulier de l'OM la saison dernière, le Brésilien avait presque disparu des radars, et son avenir à Marseille était même remis en question. Deux buts en deux matches: *"Est-ce vous pensez qu'un entraîneur se passerait de l'un de ses meilleurs joueurs s'il était à 100%?"*, lâchait l'entraîneur marseillais le 11 avril, pour faire comprendre que son joueur n'était donc pas à 100%. Une manière de piquer l'Auriverde ? Toujours est-il que, Luiz Gustavo était titulaire deux jours plus tard contre Nîmes (2-1), avec un but à la clé. Et il a remis ça samedi, face à Guingamp (3-1). Si l'ancien joueur de Wolfsburg avait pris la place de Morgan Sanson dans le onze de départ la semaine passée, il était cette fois-ci préféré à Maxime Lopez. Auteur de l'ouverture du score, son deuxième but en deux matches donc, Luiz Gustavo n'a pas seulement fait trembler les filets. Il a également retrouvé toute son influence dans le jeu. Juste dans le placement et dans la passe, le Brésilien n'a pas ménagé non plus ses efforts dans le pressing, montant parfois très haut, pour gêner la relance guingampaise.

LIGUE 2

La JSMB pense plutôt à la Coupe



Battue à domicile par l'USM Harrach, la JSM Béjaïa semble avoir l'esprit tourné plutôt à la coupe et au prochain match des demi-finales de la Coupe d'Algérie qu'au Championnat.

PAR MOURAD SALHI

L'entraîneur du club, le Tunisien Mouaiz Bouakaz, avait clarifié à sa façon les objectifs de la JSM Béjaïa en déclarant qu'elle vise le sacre final de la coupe. Le club phare de la capitale de La Soummam semble laisser tomber le Championnat. Elle occupe la 8e place avec 37 points dans son escarcelle, la JSM Béjaïa est désormais hors course pour une accession en Ligue 1. Les responsables, à leur tête, le jeune président Belkacem Houassi misent sur la Coupe d'Algérie pour sauver une saison difficile. En Championnat, la JSM Béjaïa lui reste encore deux matchs à disputer.

Un déplacement à Mostaganem et un match à domicile contre le MC El Eulma. Même si elle parvient à gagner ces deux matchs restants, la JSMB n'a aucun espoir de terminer sur le podium.

"Je pense que le club a raté son accession lors de la phase aller, en cédant beaucoup de points notamment à domicile. A deux journées de la clôture du Championnat, on n'a aucune chance d'accéder en Ligue 1. Il faut d'ores et déjà penser à la prochaine saison", a indiqué le premier responsable à la barre technique des Béjaouis, Mouaiz Bouakaz.

Ayant constaté cette situation, les responsables ont décidé de se concentrer sur la Coupe. Auteure d'une retentissante victoire lors de la manche aller, la JSMB veut rééditer le même scénario ce jeudi dans son stade fétiche de l'Unité maghrébine.

Prévu pour demain mardi, cette rencontre a été reportée à jeudi en raison du décalage de la 26e journée du Championnat de Ligue 1. L'adversaire, à savoir l'Entente de Sétif devait jouer hier son match à domicile face à l'USM Alger.

Le coach Bouakaz avoue que ce report arrangera les affaires de son équipe qui aura plus de temps pour préparer ce rendez-vous important à domicile. "Notre esprit est tourné désormais vers la Coupe. L'unique objectif qui nous reste pour cette saison. Nous allons défendre crânement nos chances. Après ce grand exploit à Sétif, nous sommes tenus de rééditer le coup chez nous et devant notre public. Rien n'a été encore acquis. Il faut rester concentrés jusqu'au bout.

Nous sommes déjà dans le bain et les joueurs sont tous conscients de ce qui les attend. Nous sommes à 90 minutes du bonheur. Il faut se donner à fond sur le terrain pour concrétiser le rêve de milliers de supporters béjaouis", a indiqué Bouakaz.

Le staff technique aura encore devant lui trois jours pour apporter les réglages qui s'imposent et préparer une équipe solide sur tous les plans. Côté effectif, le technicien tunisien de la JSMB veut bénéficier de l'ensemble des joueurs pour choisir un onze rentrant capable de négocier le ticket qualificatif à la grande finale.

M. S.

LIGUE 1- 28E JOURNÉE

L'USMH n'est plus relégable

L'USM El Harrach a franchi un pas vers son maintien en Ligue 2 après avoir gagné en déplacement face à la JSM Béjaïa (0-1), avant-hier, pour le compte de la 28e journée. En revanche, rien de nouveau dans le haut du tableau suite à la victoire des postulants pour l'accession.

A deux manches du terme de la saison, l'USM El Harrach vient de réaliser une très belle opération dans l'optique du maintien. Face à une formation de la JSM Béjaïa complètement remaniée, afin de préparer la manche retour des demi-finales de la Coupe d'Algérie, les Harrachis n'ont pas manqué l'occasion pour glaner trois précieux points. Grâce au but scoré par Bahi (46'), les Jaune et Noir remontent à la 13e position (32 pts) et ne sont plus relégables.

Concernant les autres mal-classés, seul le MC Saïda a réussi à tirer son épingle du jeu. Devant leur public, les Mouloudéens ont réalisé l'essentiel face à la JSM Skikda (1-0). De leur côté, le RC Kouba et l'ASM Oran se sont quittés sur un score blanc (0-0). Un bon point de gagner pour l'équipe de M'dina Djedida qui demeure à la 12e place (32 pts). Côté Raed, les Koubéens (15e - 26 pts) viennent de gâcher leur ultime chance de rester dans l'antichambre de L1.

Pour sa part, l'ES Mostaganem (14e - 32 pts) a fait la plus mauvaise affaire de la journée en s'inclinant (1-0) face à une équipe de l'USM Blida, déjà assurée de jouer la saison prochaine dans le palier inférieur. Même condamnée, l'USMB a joué à fond l'éthique sportive, ce qui est tout à son

honneur. Dans le haut du tableau, la course aux trois tickets pour la Ligue 1 n'a pas encore livré tous ses secrets. En effet, quatre des cinq prétendants à la montée ont gagné. Le WA Tlemcen, leader (51 pts), s'est imposé en déplacement face à l'Amel Boussaâda (0-1). Son dauphin, et co-leader, l'ASO Chlef (51 pts) a pris le meilleur sur le MC El Eulma (1-0) alors que l'US Biskra (3e - 48 pts) a fait de même face au RC Relizane (1-0).

Pour sa part, le NC Magra, qui s'est vu infliger une lourde sanction avec la défalcation de 4 points, est allé gagner sur la pelouse de l'USM Annaba (0-1). Une victoire ô combien importante pour la révélation de cette saison.

APS

ESPAGNE

Belle prestation de Boudebouz face à Girona

Titulaire une nouvelle fois hier lors de la réception de Girona, le meneur de jeu Ryad Boudebouz a fait un très bon match et a laissé une très bonne impression durant ce match qui s'est terminé sur le score de 2-1 pour le Celta. Le joueur qui a fait son apparition en tant qu'ailier mais avec plus de liberté dans le jeu, a été le premier à tester le portier adverse d'un magnifique tir à la 11e minute mais le gardien international Marocain Bounou a sorti un joli arrêt. Quelques minutes après, Boudebouz a adressé un magnifique centre pour l'attaquant Uruguayen Maxi mais la tête de ce dernier est passée à côté de quelques centimètres. En deuxième mi-temps, Boudebouz a laissé entrevoir sa belle technique de balle et sa qualité de passe, le joueur prêté par le Bétis a été proche d'inscrire un joli but à la 73e minute après avoir dribblé deux joueurs dans la surface mais son tir est passé au-dessus de la barre transversale. Le joueur formé à Sochaux a finalement cédé sa place à la 88e minute de jeu. Score final 2-1 pour Celta Vigo qui sort de la zone de relégation grâce à des buts d'Aspas et de l'international Marocain Sofiane Boufal.

FRANCE

Merghem passeur décisif face à Marseille

Arrivé lors du mercato hivernal à Guingamp, le jeune milieu terrain franco-algérien Mehdi Merghem, 21 ans, a offert sa première passe décisive en Ligue 1 face à l'Olympique de Marseille. L'ancien joueur de Châteauroux titulaire, n'a montré aucun complexe durant le match où il s'est montré dangereux. Merghem était proche d'ouvrir son compteur de but avec Guingamp à la 34e minute lorsqu'il a repris un ballon détourné par Mandanda mais le latéral Amavi a fait un magnifique tackle devant lui pour détourner le ballon, Menés 0-2 à la mi-temps, Guingamp a poussé vers l'attaque et a pu réduire l'écart grâce au nouvel entrant N'Gbakoto suite à une belle passe décisive de Mehdi Merghem qui s'est magnifiquement joué d'Amavi avant d'adresser un centre qui a été coupé par l'attaquant Guingampais. Ce but a poussé l'équipe bretonne vers l'attaque encore plus mais ils n'ont pas pu concrétiser les actions qu'ils ont eu. Score final 1-3 pour Marseille qui a ajouté un dernier but par Germain (90e) et une situation qui se complique pour Guingamp dans son aventure pour le maintien. Merghem, qui a laissé sa place à la 75e minute pour l'attaquant Mendy, est l'une des rares satisfactions de son équipe durant cette deuxième partie de saison.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE JIJEL
DAIRA DE DJI MLA
COMMUNE DE DJI MLA
Matricule fiscale : 098418175152714

L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales - N°03/2019
Le président de l'APC de DJIMLA, lance un avis de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :
Assainissement du centre de Ras Ezzan
Les entreprises intéressées par la participation (catégorie III dans le domaine de l'hydraulique activité principale) peuvent contacter le service d'urbanisme et de construction - 1er étage pour le retrait des cahiers de charges contre paiement d'un montant de deux milles cinq cents dinars algériens (2.500,00 DA) droits de participation)
Les offres doivent être accompagnées par les documents légalisés cités ci dessous :
***Dossier de candidature :**
-Une déclaration de candidature, remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
-Une déclaration de probité
-Les statuts pour les sociétés
Observation : les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration des candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public.
L'offre technique contient :
-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté" rempli, signé et cachetée sur toutes les pages
-Une déclaration à souscrire, remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
-Un mémoire technique justificatif (modèle joint avec le cahier des charges) et tout document qui aide à l'évaluation
L'offre financière contient :
-La lettre de soumission, remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
-Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, signé et cacheté sur toutes les pages
-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, signé et cacheté sur toutes les pages
-La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés, dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention "A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis d'évaluation des offres - Appel d'offres N°03...
Assainissement du centre de Ras Ezzan"
La date limite de la préparation des offres est fixée quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.
Le dépôt des offres ser le dernier jour de la date limite de préparation des offres de 8.00 heures du matin à 14.00 heures du soir au niveau du secrétariat du P/APC.
Les offres sont déposées au bureau des marchés dans le service technique de la commune de Djimla.
L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique au dernier jour de l'appel d'offres à 14 heures au siège de la commune et les soumissionnaires pourront y participer.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3674 - Lundi 22 avril 2019 - Anep 192 5002 244

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE JIJEL
DAIRA DE DJI MLA
COMMUNE DE DJI MLA
Matricule fiscale : 098418175152714

L'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales - N°05/2019
Le président de l'APC de DJIMLA, lance un avis de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet suivant :
Ouverture et réhabilitation de la route Souk Essabt, Ras Eloued
Les entreprises intéressées par la participation (catégorie III dans le domaine des travaux publics activité principale) peuvent contacter le service d'urbanisme et de construction - 1er étage pour le retrait des cahiers de charges contre paiement d'un montant de deux milles cinq cents dinars algériens (2.500,00 DA) droits de participation)
Les offres doivent être accompagnées par les documents légalisés cités ci dessous :
***Dossier de candidature :**
-Une déclaration de candidature, remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
-Une déclaration de probité
-Les statuts pour les sociétés
Observation : les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration des candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public.
L'offre technique contient :
-Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite "lu et accepté" rempli, signé et cachetée sur toutes les pages
-Une déclaration à souscrire, remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
-Un mémoire technique justificatif (modèle joint avec le cahier des charges) et tout document qui aide à l'évaluation
L'offre financière contient :
-La lettre de soumission, remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
-Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, signé et cacheté sur toutes les pages
-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, signé et cacheté sur toutes les pages
-La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) remplie, signée et cachetée sur toutes les pages
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés, dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention "dossier de candidature", "offre technique" ou "offre financière" selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention "A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis d'évaluation des offres - Appel d'offres N°05...
Ouverture et réhabilitation de la route SOuk Essabt, Ras Eloued"
La date limite de la préparation des offres est fixée quinze (15) jours à compter de la parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.
Le dépôt des offres ser le dernier jour de la date limite de préparation des offres de 8.00 heures du matin à 14.00 heures du soir au niveau du secrétariat du P/APC.
Les offres sont déposées au bureau des marchés dans le service technique de la commune de Djimla.
L'ouverture des plis s'effectuera en séance publique au dernier jour de l'appel d'offres à 14 heures au siège de la commune et les soumissionnaires pourront y participer.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3674 - Lundi 22 avril 2019 - Anep 192 5002 246

MIDI

Centre national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Lapin à la moutarde

Ingrédients

1 lapin coupé en morceaux
1 fond d'huile
1 pot de moutarde
1 oignon
1 c.à.s. de farine
Sel, poivre,
Herbes de Provence,
Thym et laurier

Préparation

Mettre 6 c. à soupe d'huile dans une cocotte. Badigeonner les morceaux de lapin avec de la moutarde et les mettre dans l'huile sur feu moyen.

Une fois que les morceaux sont revenus (un peu dorés), ajouter un oignon coupé, laisser revenir quelques minutes puis ajouter une c. à soupe bien pleine de farine, remuer, saler et poivrer. Ajouter l'herbe de Provence, le thym et le laurier.

Recouvrir la viande entièrement d'eau et laisser cuire sur feu doux pendant environ 45 minutes (remuer toutes les 10 minutes). Servir avec du riz ou des pommes dauphines ou de la purée de pomme de terre.

Halwa aux dattes

Ingrédients

La pâte

400 g de beurre
300 g de sucre
glace
2 c.à.s de lait
1 sachet de sucre vanillé
1 pincée de sel
2 jaunes d'œufs
1 sachet de levure pâtisseries

La farine selon le mélange
500 g de sucre glace pour la garniture

La farce

500 g de dattes
Une pincée de cannelle
1/2 verre de thé d'eau de fleur d'oranger

Préparation

La farce

Laver et dénoyauter les dattes et faire cuire à la vapeur, les passer au mixeur, ajouter la cannelle, l'eau de fleur d'oranger, et pétrir afin d'obtenir une pâte souple.

Façonner avec la pâte de dattes des boudins de 3 cm de diamètre.

La pâte

Travailler dans une jatte le beurre et le sucre glace jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, le lait, le sucre vanillé, le sel, la levure, bien mélanger puis ajouter peu à peu la farine tamisée et pétrir jusqu'à obtention d'une pâte homogène et souple.

Étaler la pâte avec sur un plan de travail fariné à une épaisseur de 3 mm, la couper en formant des rectangles de 20 cm de longueur et 5 cm de large.

Déposer au-dessus de chaque rectangle un boudin de farce et rouler la pâte autour de la farce en formant un boudin ensuite couper le boudin farci en rectangles de 6cm de long, les disposer au fur et à mesure sur une plaque huilée. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés, ensuite les rouler, encore chauds, dans le sucre glace.



Savoir gérer son souffle et bien respirer est indispensable à la performance sportive. Voici quelques conseils qui vous aideront à bien améliorer votre souffle pendant l'effort physique.

S'hydrater

Pour éviter le point de côté du jogging par exemple, évitez d'être en période de digestion. A la différence du vélo, la course n'aime pas cette phase-là. Compter trois heures après un repas normal, mais hydratez-vous. Une déshydratation, même faible, diminue vos capacités, donc votre souffle. Buvez une demi-heure avant le départ.

Gérer l'apport en sucre

Respiration bloquée ou inefficace ? La cause la plus classique est le sucre. Privilégiez un apport sucré (boisson énergétique) juste avant le début de l'effort, ou en cours d'exercice.

Expirez, respirez

L'expiration est la phase la plus importante de la respiration pendant une activité sportive. Entrouvrez la bouche et insister un peu plus sur cette phase qu'au naturel. Tout doit se passer au niveau de la cage thoracique. Cette respiration ventrale permet un plus grand relâchement, donc un plus grand confort dans l'effort.

Bon souffle, bonne allure

Si vous manquez de souffle, c'est que vous allez trop vite ou que vous forcez. Ralentissez ! Et n'oubliez pas que l'aisance respiratoire est indispensable à la progression. Si vous pouvez converser avec votre partenaire, c'est que vous êtes dans la bonne zone d'effort (pour le souffle et pour le cœur), et ce dernier se renforcera en adaptant ses capacités aux sollicitations de la pratique physique.

Usez des séjours en altitude

Prisé des sportifs de haut niveau, et pour cause, le séjour en altitude permet la fixation d'une capacité accrue d'oxygène dans le sang : les muscles tirent plus facilement, leur rendement est optimisé. Quand vous



n'êtes pas à la montagne, faites un exercice simple comme monter les escaliers en courant.

CONSEILS PRATIQUES

Entretenir sa moquette

Poussière, miettes, acariens, sans parler des taches... Les moquettes sont parmi les revêtements de sol les plus difficiles à entretenir, surtout si vous avez choisi des tons clairs. Pour les conserver saines et belles le plus longtemps possible, misez sur un entretien régulier. Commencez par passer l'aspirateur au moins deux fois par semaine. Mais attention, cela ne suffit pas pour éliminer toutes les poussières.

Si votre moquette est en laine, il faut, une fois par an, après un dépoussiérage soigneux, la shampooiner avec une machine spécialement adaptée. Si, au contraire, elle est en fibres synthétiques, en plus d'un nettoyage hebdomadaire, lancez-vous, tous les deux ans environ, dans un nettoyage en profondeur à l'aide d'une machine à injection extraction. L'avantage ? Elle redonne aux moquettes et aux tapis leur aspect d'origine sans trop les mouiller.

Enlever les traces persistantes

Les taches de gras sont votre hantise ? Si jamais vous en renversez sur votre moquette, ne frottez surtout pas la trace tout de suite car vous risqueriez de l'étaler



et de la faire pénétrer dans les fibres. Retirez d'abord l'excédent à l'aide d'une cuillère, puis appliquez un mélange de terre de sommières et de benzine. Laissez sécher puis recommencez si nécessaire. Si la tache

est ancienne, appliquez dessus du papier absorbant puis passez un fer chaud, pour pouvoir absorber la graisse. S'il s'agit de tache de boue, attendez que la boue sèche jusqu'à ce qu'elle forme une croûte. A ce moment-là seulement, brossez-la énergiquement et passez l'aspirateur. Si, malgré tout, des traces subsistent, tamponnez-les avec un chiffon imbibé d'eau vinaigrée ou d'eau savonneuse. N'oubliez pas de rincer à l'eau claire et d'éponger les taches avec un linge propre.

Contre les marques de meubles

Les meubles laissent rapidement leurs empreintes sur les tapis et les moquettes épaisses. Pour leur redonner tout leur ressort, placez un fer à vapeur chaud à un centimètre au-dessus des poils écrasés. La vapeur les aidera à se redresser.

Dernière astuce

Terminez en passant l'aspirateur, puis un râteau en plastique. Votre moquette sera comme neuve !

Trucs et astuces

Fariner du poisson



Pour fariner les poissons de façon homogène et sans s'en mettre plein les mains, mettez le poisson et la farine dans une poche plastique et la secouer.

Tenir vos crêpes au chaud



Pour tenir les crêpes au chaud empilez-les entre deux assiettes posées sur une casserole d'eau bouillante.

Ne pas tacher votre robot en râpant des carottes



Les carottes râpées tachent souvent les robots ménagers. Pour les détacher passez un essuie-tout imbibé d'huile.

Eviter de se brûler avec la vapeur de l'auto-cuiseur



Pour ne pas risquer de se brûler avec la vapeur de la cocotte patientez une minute avant d'ouvrir et mettez de l'eau froide sur le couvercle.

Page animée
par Ourida Aït Ali

Mots Fléchés N°3780

sanction harmo- nieuse- ment	↓	serres fleuries zones du globe	↓	d'une façon affreuse avouerait	↓	abattis haute classe	↓	abandon- nerais ton poste mais oui	↓	recueils d'erreurs	↓	pièce de proue plat viet- namien	↓			
parlais du nez précipi- terais	→									il éclate après bis petits cahiers	→					
feuille- terait	→					bientôt obèse	→	coupa le sommets	→			agence de Kourou	↓			
mouffles	↓					pillage	↓	classée unirais encore une fois	→							
escorte	→					lieux de combats mâts de l'arrière	→						petites effigies	↓		
insipide	↓			feras tremper	→											
essayer	→			voltages	↓			porteurs de voiles roue à gorge	→							
mamelle	↓		enva- hissais	→								posses- sif	→	allure	↓	
bébés réputés têtus	↓	complets habitants du désert	↓	désir	↓					suprême habileté	→	ventilées	↓			
						mois du muguet étain du chimiste	→			recipient	→	poitrine	↓			
unifie- raient	↓	navire de guerre services de garde	↓					musée pièce du harna- chement	↓	scènes rigolotes	↓					
le néant absolu durée d' existence	↓					n'avance pas dépassa la mesure	→							fabriquer	↓	
			siège de société	→		thymus du veau rassem- blé	→			transpire	↓	fleuve de Sibérie	↓	initiales nazies possé- dés	→	
fabrique de cadres glissée	↓		cherir	↓	destruc- tion sodium au labo	↓				soyez hardis	↓					
								obtem- péré groupe de grains	↓						temps de géologue	↓
nourris- son	↓	bicoques	→									page de canard cri d'entêté	↓			
		inauguré	↓		son premier est une fête	→		conce- voir	→							
sport de vaques ou de neige	→					une des Baléares	→					deuxième de gamme	↓			

SUDOKU

N°3780

SOLUTION
SUDOKU N°3779SOLUTIONS MOTS
FLECHES 3779

		5		4	6		2	8
8			3		5	9		
	3	2		7				
	4		2			6	9	
		1		9		4		
	5	9			8		3	
				8		2	5	
		6	5		7			9
5	8		9	1		7		

6	1	7	9	3	5	4	2	8
8	9	2	7	4	6	3	5	1
3	4	5	1	2	8	7	9	6
1	6	9	5	7	2	8	3	4
2	7	8	3	9	4	1	6	5
4	5	3	8	6	1	9	7	2
5	3	1	2	8	7	6	4	9
7	2	6	4	1	9	5	8	3
9	8	4	6	5	3	2	1	7

■	F	■	P	■	P	■	F	■	P	■	V	■	E
D	E	F	I	N	I	T	I	V	E	M	E	N	T
■	C	A	P	I	T	A	L	I	S	E	R	A	I
P	O	L	A	R	I	S	E	R	A	S	■	G	E
■	N	A	I	V	E	■	T	E	■	S	U	E	R
E	D	I	T	A	■	A	E	R	E	E	S	■	S
■	A	S	■	N	A	R	R	E	R	■	A	L	■
S	T	E	W	A	R	D	■	Z	O	D	I	A	C
■	I	■	A	S	T	E	R	■	D	E	S	I	R
F	O	R	T	■	S	U	M	E	R	■	D	U	■
■	N	O	T	E	■	R	E	A	R	M	E	E	S
E	S	T	■	T	E	S	T	S	■	E	M	U	T
■	■	A	R	A	S	■	O	S	A	■	I	R	A
M	O	T	E	T	■	A	L	E	R	T	E	■	C
■	T	I	T	I	L	L	E	R	A	■	T	H	E
R	E	V	I	S	E	E	■	A	B	E	T	I	S
■	R	E	V	E	Z	■	F	I	E	R	E	S	■
M	I	S	E	R	A	B	L	E	■	E	R	S	E
■	O	■	S	A	R	D	A	N	E	S	■	E	X
O	N	C	■	I	D	■	P	T	T	■	U	R	I
■	S	I	R	T	A	K	I	■	C	A	R	A	T

Une eau qui ne gèle pas, même à -263 °C !

La solidification de l'eau, c'est-à-dire le passage de l'état liquide à l'état solide, se fait généralement à une température de 0 °C.

Le plus souvent, la solidification se produit par le refroidissement, mais peut également être obtenue par pression, cristallisation, catalyse ou par une association de ces phénomènes.

En 2010, des chercheurs menant des expériences à l'installation européenne de rayonnement synchrotron (ESRF) ont affirmé que l'eau pouvait se trouver sous une forme surfondue. Il s'agit d'un état de non-gel situé dans un intervalle de température allant de 0 °C à -39 °C. Les chercheurs avaient réduit le point de cristallisation grâce à un alliage d'or et de silicium en fusion.

Une eau maintenue à l'état liquide

Dans un communiqué publié le 10 avril 2019, des scientifiques de l'ETH

Zurich (Suisse) affirment avoir empêché l'eau de former de la glace, et ce jusqu'à -263 °C ! Avant d'arriver à cette prouesse, les meneurs de l'étude ont élaboré une nouvelle classe de lipides. Ceci avait pour but d'obtenir une forme inédite de matière molle, nommée mésophase lipidique. Il est question d'une structure formant un réseau de canaux connectés, dont la taille est de l'ordre du nanomètre. Autrement dit, ces canaux sont si petits que les cristaux de glace ne peuvent pas s'y former !

"La nouveauté de nos lipides réside dans l'introduction de cycles à trois chaînons très sollicités dans des positions spécifiques au sein des parties hydrophobes des molécules. Celles-ci permettent la courbure nécessaire à la production de canaux d'eau aussi minuscules et empêchent la cristallisation des lipides", a déclaré Ehud Landau, principal meneur des recherches.

Selon les scientifiques, ces recherches pourraient servir en cryo-microscopie électronique (cryo-ME), une technique particulière de préparation d'échantillons biologiques. Il s'agit de



réduire les dommages d'irradiation causés par un faisceau d'électrons ou encore de préserver la morphologie et la structure des échantillons. Les chercheurs suisses ont évoqué un nouveau

moyen d'étudier les interactions entre l'eau et les lipides (essentiels à la vie) dans des conditions de température extrême.

Que se passerait-il si Thanos effaçait la moitié de la vie sur Terre ?



L'un des principaux objectifs du film *Avengers : Endgame* sera de ramener à la vie les malheureux héros qui firent, l'année dernière, les frais du célèbre "claquement de doigts" de Thanos à la fin d'*Infinity War*. Thanos avait éliminé la moitié de

l'Univers. L'idée générale est simple : il n'y a pas de ressources pour tout le monde. On élimine la moitié et tout ira pour le mieux. Mais serait-ce vraiment le cas ?

Trop de monde pour pas assez de ressources. On ne peut pas multiplier par

deux les ressources, donc divisons par deux ceux qui en dépendent. En réalité, c'est un peu plus compliqué que ça. Dans les années 60, nous n'étions que 3 milliards, 6 milliards en l'an 2000. Et le nombre ne fait qu'augmenter.

Au revoir les tigres, bonjour les moustiques

La même chose s'applique à la plupart des espèces terrestres. En revanche, certaines devraient mieux s'en tirer que d'autres. À titre d'exemple, une grenouille peut produire environ 20.000 œufs en une seule saison. Décimez la moitié de la population de ces grenouilles et elles pourront aisément recouvrir leur effectif en quelques mois seulement. Les moustiques ? En un été.

En revanche, les animaux rares deviendraient moins nombreux et moins diversifiés génétiquement. Réduisez de 50 % la population

d'une espèce qui peine déjà à s'accrocher, et vous êtes quasiment sûr de ne plus jamais la revoir.

Côté bactéries, nos intestins sont truffés de milliards de micro-organismes qui veillent à notre bonne santé gastro-intestinale. Une élimination importante de ces bactéries pourrait peut-être permettre la prolifération de bactéries précédemment réprimées par la concurrence. Un déséquilibre pourrait alors s'installer, mais difficile de dire si nous pourrions nous en remettre facilement.

Bien évidemment, toutes les formes de vie sur Terre sont interdépendantes. Il est donc impossible de prédire précisément ce qu'il pourrait advenir de la Terre si la moitié de ses hôtes disparaissait d'un coup d'un seul. Mis à part, peut-être, que vous vous retrouveriez 40 ans plus tard avec tout autant d'humains, cohabitant avec pleins de rats et de moustiques.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Ciseaux de la cataracte

Inventeur : José Ignacio Barraquer

Date : 1958

Lieu : Espagne

José Ignacio Barraquer a conçu et construit plusieurs instruments chirurgicaux ophtalmologiques, dont les ciseaux de la cataracte qui ont révolutionné ce genre d'interventions.



**BELLE ET SÉBASTIEN :
L'AVENTURE CONTINUE**

21h00



En septembre 1945, Sébastien, 10 ans, et sa chienne Belle attendent impatiemment le retour d'Angelina. Mais la jeune résistante disparaît dans un accident d'avion au cœur des forêts transalpines. Sébastien et César, son grand-père, sont bientôt les seuls à garder l'espoir de la retrouver. Alors qu'un violent de feu de forêt se propage sur la zone du crash, César est contraint de demander de l'aide à Pierre, un aviateur qu'il n'apprécie guère.

HOMEFRONT

21h00



Phil Broker, spécialiste de la lutte contre les trafiquants de drogue, décide de se ranger des affaires quand une opération à laquelle il participe tourne mal. Depuis, il élève seul sa fille Maddy dans une petite ville près de La Nouvelle-Orléans. Mais sa tranquillité est interrompue quand il se retrouve confronté à la famille Bodine et notamment à Morgan, trafiquant de drogue local. Phil est bientôt agressé par deux hommes : il s'occupe d'eux vigoureusement.

**LES PETITS MEURTRES
D'AGATHA CHRISTIE**

21h00



Fatiguée de tirer le diable par la queue, la localière Alice Avril accepte la demande en mariage d'Emile Deboucke, un riche industriel du textile, bien plus vieux qu'elle. Quant à Marlène, ne supportant plus les remarques du commissaire Laurence, elle démissionne et quitte la mort dans l'âme son dieu vivant. Malheureusement, les fiançailles d'Alice vont être gâchées par une série de meurtres. Son futur mari est soupçonné...

LE MONDE DE JAMY

21h00



Jamy et Myriam partent en voyage pour découvrir les phénomènes terrestres comme les éruptions et les séismes. Leurs conséquences peuvent être dramatiques d'autant que 800 millions de personnes vivraient à proximité d'un volcan. L'excursion commence au Nicaragua, où les deux animateurs s'approchent du Masaya. Il s'agit de l'un des volcans les plus menaçants d'Amérique centrale. Son lac de lave, disparu pendant longtemps, s'est reformé en 2015. Le choc des plaques tectoniques provoque également des tremblements de terre, comme à Mexico en 2017.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

CHÉRI

21h00



Dans le Paris de la Belle Epoque, la superbe Léa de Lonval mène une existence paisible après une longue carrière de courtisane. Son ancienne rivale mais néanmoins amie, Charlotte Peloux, lui confie un jour son fils âgé de 19 ans, Fred, surnommé Chéri, qui a un mode de vie trop dévoyé à son goût. Malgré leur différence d'âge, Léa et Chéri entament une liaison qui va durer six ans. C'est alors que Charlotte décide qu'il est temps de marier son fils à la jeune et belle Edmée, fille unique de la riche Marie-Laure. Les deux amants feignent alors l'indifférence.

FAMILLE D'ACCUEIL

21h00



Les Ferrière accueillent Vanessa, 15 ans et demi, arrêtée plusieurs fois pour détention de drogue. Très vite, Marion comprend que l'adolescente n'est pas toxicomane et qu'elle agissait pour le compte de sa mère, dépendante à l'héroïne. Elle veut les inscrire à un groupe de paroles. De son côté, Charlotte voit réapparaître Tancrede, le père de son fils. Tim, lui, a du mal à entamer ses révisions pour le bac de français.

**LES 30 MEILLEURS TUBES
DES ANNÉES 80**

21h00



Depuis le Zénith d'Amiens, la chaîne fête les années 80 et remet à l'honneur les artistes et leurs succès. Les résultats d'un sondage auprès des Français de plus de 18 ans seront annoncés et vont déterminer quelles sont les chansons préférées de cette décennie. L'occasion de danser et chanter avec Gilbert Montagné, Julie Pietri, Jean-Pierre Mader, Jean-Luc Lahaye, Partenaire Particulier, Emile et Images, Début de soirée, Jean Schultheis, Patrick Hernandez, Phil Barney, François Feldman, Herbert Léonard, Les Forbans.

ESPRITS CRIMINELS

21h00



Après une affaire particulièrement éprouvante menée à Nashville, Rossi est hanté par les scènes qu'il a vécues. Prentiss décide alors de le suspendre. A contre-cœur, il finit par accepter de parler de ses angoisses à sa compagne, qu'il s'apprête à épouser. Pour la première fois, il lui révèle des détails sordides de son enquête, celle sur le meurtre d'une femme retrouvée le visage arraché dans les cendres de sa maison. Le fils de la victime était persuadé que l'assassin était le compagnon de sa mère.

Web : www.lemidi-dz.comGérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à :
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarjah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulah
Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

BEYONCÉ

LE MONTANT INDÉCENT (ET GIGANTESQUE) DE SON CONTRAT AVEC NETFLIX

Selon "Variety", Beyoncé aurait signé un contrat pour trois projets audiovisuels avec Netflix, dont "Homecoming", sorti il y a quelques jours. Un contrat à plusieurs dizaines de millions de dollars.



CRISTINA CORDULA

EN DEUIL : "J'AI DU MAL À CROIRE"

"J'ai du mal à croire. Il n'y a pas longtemps, je t'ai vue à une fête, pleine d'énergie et d'optimisme. Je ne pouvais pas imaginer que tu étais malade !", confie Cristina Cordula, présentatrice des "Reines du shopping". Son amie est morte.



LOUANE

VICTIME DE GROSSOPHOBIE, ELLE DÉNONCE LE CYBER-HARCÈLEMENT

En février dernier, lors de sa participation à la 34e cérémonie des Victoires de la Musique, la jeune et populaire chanteuse Louane avait été victime de grossophobie sur les réseaux sociaux. La demoiselle, qui n'avait pas pris la parole, dénonce aujourd'hui le cyber-harcèlement.

Fadjr	04h30
Dohr	12h46
Asr	16h30
Maghreb	19h28
Icha	20h58

SRI LANKA

PRÈS DE 160 MORTS DANS UNE SÉRIE D'EXPLOSIONS

Une série d'explosions a frappé dimanche, trois églises et quatre hôtels de luxe du Sri Lanka, faisant au moins 156 morts, dont 35 étrangers, où était célébrée la messe de Pâques, alors que la nature exacte de ces déflagrations demeurait inconnue dans l'immédiat et aucune revendication n'a été faite. Le bilan pourrait s'aggraver encore, car on dénombre des dizaines de blessés, dans cette vague d'attaques d'une violence rare. Selon des sources hospitalières, "Il y a beaucoup de personnes blessées, dont certaines dans un état critique", ajoutant que 254 personnes avaient été admises à l'hôpital dans la capitale Colombo, et que 60 blessés avaient été recensés dans deux attaques, hors de la capitale. Selon cette source, au moins 64 personnes ont péri à Colombo, où trois hôtels haut de gamme et une église, ont été frappés. A Negombo, au nord de la capitale, 67 personnes ont trouvé la mort dans une église et 25 autres, dans une autre église à Batticaloa, dans l'est de l'île. Une nouvelle explosion s'est à la suite, produite en début d'après-midi, dans un hôtel de la capitale du Sri Lanka, faisant deux morts. La déflagration est survenue dans un hôtel de Dehiwala, une banlieue du sud de Colombo. Puis une huitième explosion s'est produite dans un lieu non-précisé d'Orugodawatta, une banlieue du nord de Colombo. Ces déflagrations demeuraient inconnues



dans l'immédiat, et aucune revendication n'a été faite. Dans ce contexte, le ministère de la Défense du Sri Lanka a décrété un couvre-feu de douze heures, à partir de 18H00 locales (12H30 GMT). Le couvre-feu sera en place jusqu'à 06H00 locales lundi (00H30 GMT). Le président srilankais, Maithripala Sirisena, s'est dit "choqué" par les explosions. De son côté, le ministre des Finances, Mangala Samaraweera, a déclaré sur Twitter,

que les attaques avaient tué "de nombreux innocents" et semblaient "une tentative coordonnée pour provoquer des meurtres, le chaos et l'anarchie". "Réunion d'urgence dans quelques minutes. Les opérations de secours sont en cours", a tweeté de son côté, le ministre des Réformes économiques, Harsha de Silva. Il a fait état de "scènes horribles" à l'église Saint-Anthony et dans deux des hôtels visés où il s'est rendu.

LIBYE

220 MORTS DEPUIS LE DÉCLENCHEMENT DES HOSTILITÉS

Au moins 220 personnes ont été tuées depuis le déclenchement, le 4 avril dernier, des hostilités au sud de Tripoli, entre les forces du maréchal Khalifa Haftar et celles du Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale. Selon un nouveau bilan communiqué samedi, par l'Organisation mondiale de santé (OMS), sur son compte twitter, ces combats ont également fait 1.066 blessés. Pour sa part, le Fonds des Nations-unies pour l'enfance (UNICEF), a indiqué qu'environ 500.000 enfants libyens sont affectés par cette escalade de la violence. Selon l'Unicef, près de 1.800 enfants attendent aussi d'être évacués d'urgence des zones de combat sur la ligne de front, tandis que 7.300 autres sont déjà devenus des dépla-

cés, en raison des violences. Cités dans un communiqué conjoint, la directrice exécutive de l'UNICEF, Henrietta Fore et la représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU pour les enfants et les conflits armés, Virginia Gamba, ont averti que les enfants, piégés dans les zones de conflit, risquent de manquer de nourriture et de perdre l'accès aux soins médicaux. "Incapables de quitter ces zones, ils ne peuvent pas trouver sans risque de protection ou d'assistance", ont poursuivi les deux hauts responsables onusiens, soulignant que ces violences mettaient également en danger, près de 1.000 enfants de réfugiés et de migrants, détenus dans des centres de rétention. "La Libye a souffert pendant plus de sept

ans, de conflits persistants qui ont plongé au moins 820.000 personnes, dont quelque 250.000 enfants, dans un besoin urgent d'aide humanitaire", ont-elles rappelé. Mmes Fore et Gamba ont appelé toutes les parties belligérantes en Libye, leur obligation de protéger les enfants en vertu du droit international et réclamé un accès de l'aide humanitaire, à tous les enfants dans le besoin. Depuis la chute de régime de Mouammar Kadhafi en 2011, des milices rivales s'adonnent à une lutte d'influence, pour dominer la capitale et contrôler les institutions et les richesses du pays, plongé dans le chaos. En plus des combats au sol, les deux camps mènent quotidiennement des raids aériens, et s'accusent mutuellement de viser des civils.

SUR PLUSIEURS WILAYAS DU SUD DU PAYS

DES VENTS FORTS DÉPASSANT LES 80 KM/H

Des vents forts, soufflant parfois en rafales atteignant ou dépassant les 80 km/h, réduiront fortement la visibilité sur plusieurs wilayas du sud du pays, indique dimanche l'Office national de météorologie, dans un Bulletin météorologique spécial (BMS). Ces vents toucheront le nord de Tamanrasset, d'Adrar, de

Ghardaïa, de Laghouat, de Djelfa, de Ouargla, d'El Oued, du nord d'Illizi et de Biskra, précise la même source. Les vents souffleront du sud-ouest avec une vitesse de 60/70 km/h avec des rafales atteignant ou dépassant 80 km/h avec une validité qui court jusqu'à dimanche soir, ajoute le BMS.



HISTORIENNE, SPÉCIALISTE DE L'ALGÉRIE

Annie-Rey Goldzeiguer tire sa révérence

L'historienne française, Annie-Rey Goldzeiguer, spécialiste de l'Algérie et du Maghreb, est décédée mardi à l'âge de 94 ans, a-t-on appris hier auprès de ses proches.

Les obsèques civiles ont eu lieu samedi, au cimetière Ramerupt (Massiac, Auvergne), a-t-on ajouté.

Née à Tunis en 1925, Annie Rey-Goldzeiguer s'installe avec sa mère en 1943 à Alger, où elle obtient son bac et s'inscrit à l'université. "J'ai vécu alors à Alger dans le milieu, fortement politisé, des étudiants de l'université. J'y ai participé à la manifestation du 1er mai 1945 : j'ai été traumatisée par la manifestation nationaliste (organisée par le PPA), et sa répression brutale. Mais, le véritable choc fut le 8 mai 1945, quand j'ai vu et compris la riposte violente de l'aviation française, sur la Petite Kabylie. J'ai alors vécu intensément la ruine de mes illusions", avait-elle raconté dans son ouvrage "Aux origines de la guerre d'Algérie, 1940-1945" (La Découverte, 2002), reconnu important par tous les spécialistes de la période. Après les massacres d'Algériens du 8 mai 1945, elle avait pris une décision : "Je me suis jurée de quitter l'Algérie, et de n'y revenir qu'après l'indépendance. J'ai tenu parole", avait-elle dit à Gilles Perrault, en 1983. Elle revient à Alger en 1962 pour des recherches pour élaborer sa thèse, sur "Le Royaume arabe" et publier des ouvrages sur l'histoire coloniale de l'Algérie.

Sous la direction de l'autre historien, Charles-André Jullien, elle soutient sa thèse à la Sorbonne, le 14 mars 1974, sous le titre "Royaume arabe et désagrégation des sociétés traditionnelles en Algérie", édité à Alger. Elle est aussi l'auteure en 2002, de l'ouvrage "De Mers-el-Kébir aux massacres du Nord-Constantinois".

Sur le plan politique, Annie Rey-Goldzeiguer, militante communiste, a été très critique, à travers la publication oppositionnelle L'Étincelle, sur le vote des pouvoirs spéciaux en Algérie par les députés communistes en mars 1956. Elle se joint au groupe de La Voie communiste, et participe à l'aide au Front de libération nationale (FLN).

En 2011, elle est signataire du manifeste intitulé "Non à un hommage national au général Bugeaud" et en 2014, elle participe à l'"Appel des 171 pour la vérité sur le crime d'Etat que fut la mort de Maurice Audin".

Réagissant à son décès, l'historien Alain Ruscio a indiqué, qu'Annie et son mari Roger "ouvriraient bien souvent leur porte à tous ceux qui partageaient leur amour pour l'Algérie".